

Le Tell Oriental : changements et adaptations

*Abdelhamid BOUGHABA**

*Hosni BOUKERZAZA**.*

Hamala¹, un territoire de montagne émergent

Hamala est située sur le versant sud du Tell oriental, au nord-est de la wilaya de Mila et en marge d'un dispositif compartimenté en plusieurs ensembles morphologiques, organisés longitudinalement, dans lequel la montagne vit dans une relation permanente avec les basses terres (chorème 1).

La commune est limitée au nord par le djebel M'cid Aïcha qui culmine à 1 462 mètres. De forme allongée, ce relief donne un caractère réellement montagneux à la commune alors même que son territoire est principalement couvert par une topographie collinaire, aux formes arrondies dont l'altitude varie entre 400 et 600 mètres. Le contraste est particulièrement fort entre cette imposante montagne à la pente abrupte et les collines situées en contrebas de ses piedmonts, les altitudes diminuant du nord vers le sud. Globalement, Hamala appartient à la basse et moyenne montagne.

Sa situation dans la région du nord-est algérien la met au cœur d'un vaste ensemble géographique encadré par les grandes villes et traversé par des axes routiers de première importance (chorème 2). Elle est également proche de petites villes qui ont une fonction d'animation locale (Mila, Grarem, Ferdjioua, El Milia).

Elle bénéficie donc de conditions lui assurant de réelles possibilités d'ouverture, qui vont au-delà de la wilaya de Mila pour s'ancrer dans une dimension territoriale régionale. Cependant, son caractère montagneux et sa position en marge de ces mêmes grands axes routiers, à l'exception de la route Constantine-Jijel, à laquelle elle est connectée par un segment escarpé, en font, paradoxalement, une commune difficilement accessible.

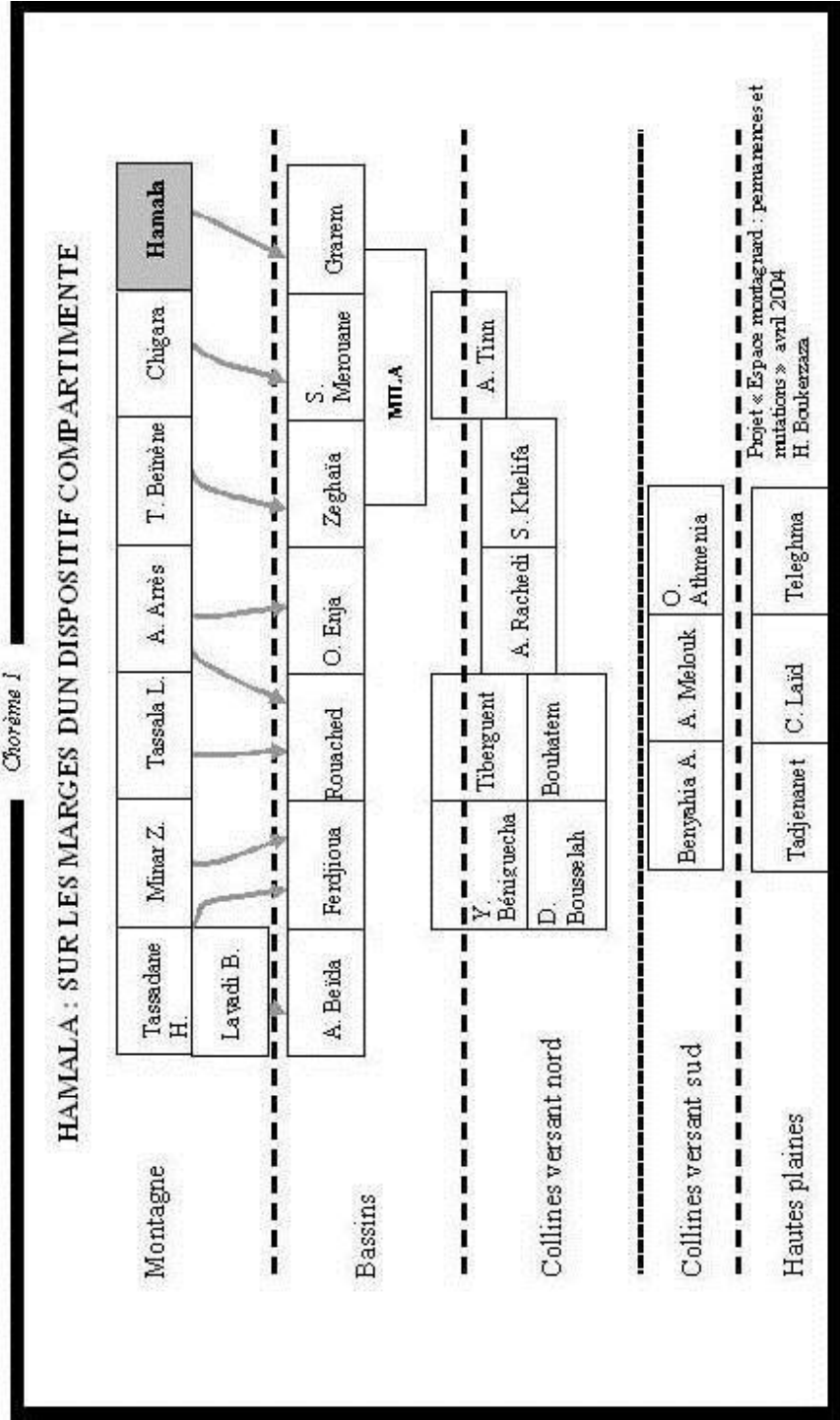
Le milieu physique ou le poids des déterminismes

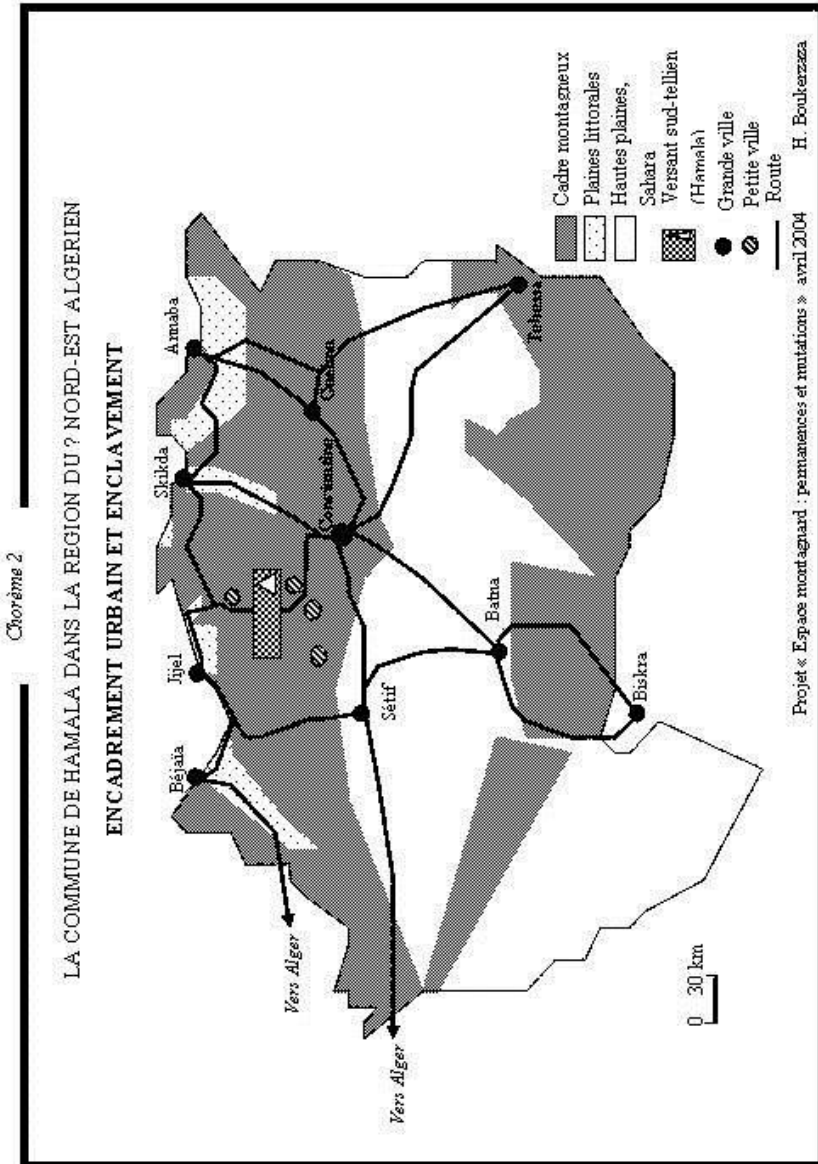
La géologie locale reproduit le contraste topographique décrit plus haut. Le M'cid Aïcha est un bloc calcaire imposant, qui contraste avec les formations moins dures situées en contrebas et constituées d'argiles, marnes et marnes calcaires ou d'alluvions. Le premier est peu exposé à l'érosion, laquelle développe des formes karstiques dont les plus visibles sont représentées par les écoulements souterrains qui débouchent sur de multiples sources. Les secondes sont plus exposées à l'érosion, provoquée notamment par la pluviométrie et les écoulements de surface. La dynamique érosive est particulièrement forte sur les berges méridionales de l'oued Eddib.

* Géographe, Université Mentouri – Constantine, chercheur associé CRASC.

** Géographe, Université Mentouri - Constantine, chercheur associé CRASC.

¹ L'auteur a choisi la transcription phonétique arabe.



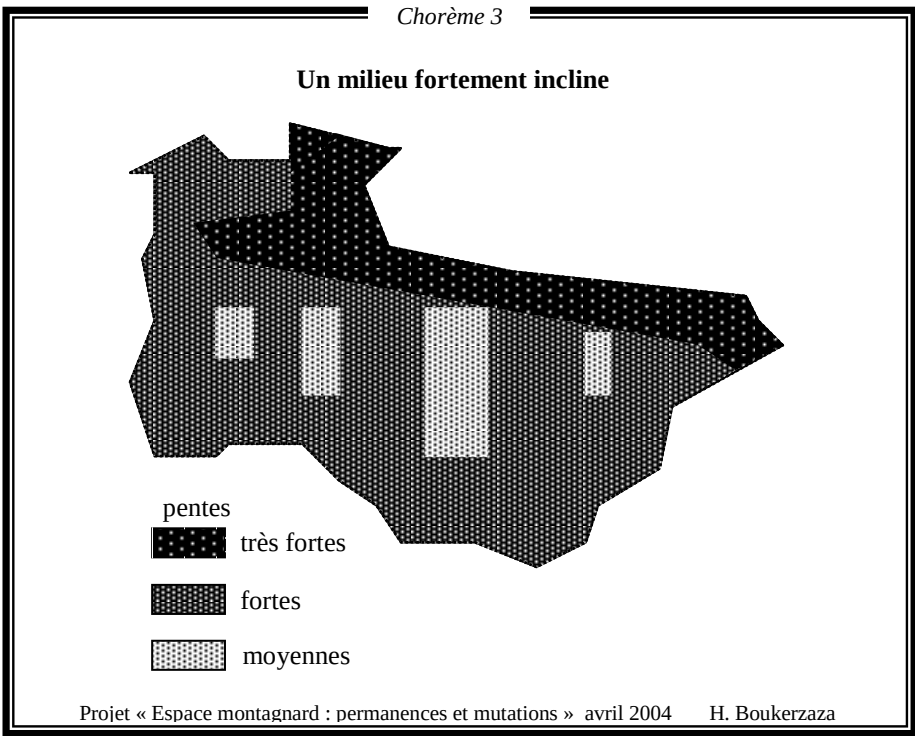


Le territoire de la commune est globalement couvert par des pentes fortes, qui accentuent le caractère montagnard, malgré la modestie des altitudes (chorème 3) :

Répartition des classes de pente

Pente	Classe	Superf. (km ²)	Part (%)
Faible	0 - 5,9 %	0,65	1,06
Moyenne	6 - 15,9 %	9,30	15,15
Forte	16 - 24,9 %	27,49	44,79
Très forte	> 25 %	23,93	38,99
Total	-	61,37	100

A l'exception des rares terres de faible pente situées au niveau des oueds El Kébir et Eddib, la proportion élevée de pentes fortes pose déjà la question de l'utilisation du sol et de l'écoulement de l'eau dans des milieux où l'instabilité des versants peut constituer un réel problème (chorème 3). Ainsi, près de 84 % de la superficie communale appartient aux catégories des pentes fortes et très fortes.

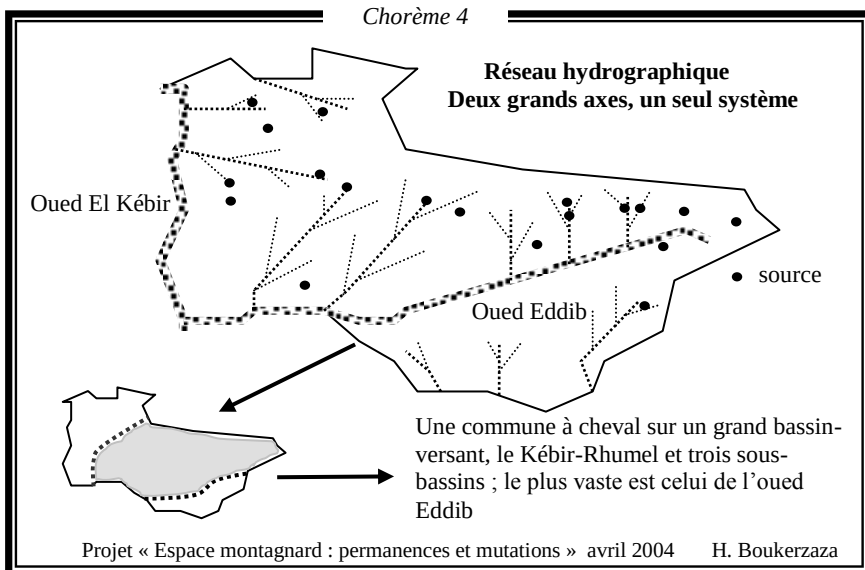


Le climat, méditerranéen marqué par la position quasi sub-littorale de la commune et son caractère montagneux, est caractérisé par des précipitations abondantes et violentes, notamment dans les zones les plus montagneuses (plus de 1 200 mm par an). Celles-ci constituent un facteur de dégradation des versants et alimentent des écoulements de surface plutôt nuisibles. C'est un climat humide dans la partie septentrionale de la commune et sub-humide dans sa partie méridionale (autour de 600 mm par an). Les températures sont froides en hiver (un peu plus de 6° de moyenne en janvier dans la station de Hamala) et relativement chaudes en été (25° en juillet).

Le couvert végétal est généralement assez maigre. Le versant sud tellien est nu, alors que l'occupation du sol et les actions anthropiques (défrichements, collecte de bois de chauffe, surpâturage, mise en valeur etc.) laissent peu de place à l'arbre, lequel trouve sa place dans les zones peu ou pas habitées. Le maquis est plus répandu que la forêt et seul l'olivier marque le paysage.

Le réseau hydrographique se caractérise par son appartenance au grand bassin-versant du Kébir et son organisation en deux systèmes d'écoulement, l'un empruntant la direction du nord vers le littoral, l'autre, orienté est-ouest (l'oued Eddib). Si le Kébir est le cours d'eau le plus puissant, il reste en marge de la commune, constituant la limite ouest de cette dernière. L'oued Eddib par contre, traverse le territoire communal de part et d'autre, forme un vaste sous-bassin et apparaît dans le paysage comme une véritable « veine jugulaire », qui conditionne la vie des hommes (chorème 4).

Les multiples affluents des deux oueds forment un réseau de lanières qui découpent profondément le paysage, produisant un territoire fragmenté où la circulation et la mobilité sont rendues difficiles.



Les ressources en eau sont importantes, compte tenu de la pluviométrie élevée. Le M'cid Aïcha constitue un véritable réservoir duquel jaillissent de multiples sources qui alimentent l'occupation humaine ; plus de vingt sources sont captées et exploitées par les habitants.

Les écoulements de surface sont représentés par les deux oueds principaux qui irriguent la commune. Si l'oued Eddib constitue le cœur de la commune, le Kébir la traverse sans réellement lui profiter. Il abrite d'ailleurs le plus grand barrage du pays (Béni Haroun), ouvrage à vocation régionale destiné à alimenter six wilayas.

Les hommes ou l'évolution vers la micro urbanisation

Hamala, commune de basse et moyenne montagne maintient de densités élevées malgré les contraintes, la fragilité et la faiblesse de ses ressources. Le peuplement, ancien, est principalement autochtone. Près de 80 % des habitants sont originaires de la commune ; le reste provient de territoires généralement proches et voisins (mechtas isolées des communes de montagne). Le milieu n'est pas une terre d'accueil, mais bien plutôt un foyer de départ. Cependant, par sa position de proximité par rapport aux villes et axes routiers, Hamala a dégagé un solde migratoire positif entre 1987 et 1998, périodes fortement marqués par les retombées de la crise sécuritaire. Elle a été une terre d'accueil et d'abri. Mais elle est surtout une étape relais, dans un mouvement migratoire qui aboutit dans la ville ou se termine par le retour au lieu de départ avec la fin de l'insécurité.

Mouvement migratoire entre Hamala et les communes de la wilaya de Mila 1987-1998

<u>Entrées</u>	<u>Sorties</u>	<u>Solde</u>
<u>437</u>	<u>193 (dont 101 vers Grarem)</u>	<u>244</u>

Mouvement migratoire entre Hamala et les autres wilayas du pays 1987-1998

<u>Entrées</u>	<u>Sorties</u>	<u>Solde</u>
<u>164 (dont 142 de Jijel)</u>	<u>31</u>	<u>133</u>

Source : « Les migrations internes », O.N.S. – R.G.P.H. 1998

Le taux de croissance démographique (2.11 % entre 1987 et 1998) reste assez élevé et la population augmente régulièrement.

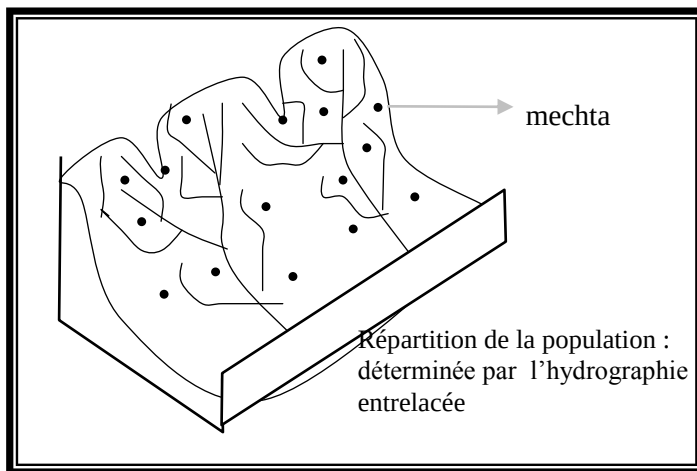
1977	1987	1998
6 110 hab.	8 573 hab.	10 786 hab.

Source : O.N.S. – R.G.P.H. 1987, 1998

La densité, de 175,7 habitants/km², varie d'un district à l'autre ; elle est particulièrement élevée dans les districts agglomérés, conçus comme des districts « micro urbains », où elle est supérieure à 1 000. Les zones éparées, qui couvrent l'essentiel de la commune, ont des densités relativement faibles (moins de 50). La densification autour des axes de vie est une donnée humaine essentielle (chorème 5).

La population se regroupe en nébuleuses de quelques constructions, qui sont des « mechtas ». La mechta est une communauté rurale relativement homogène composée d'une ou de plusieurs familles qui entretiennent souvent des liens de sang et de très forts rapports de solidarité. Les facteurs d'unité peuvent également être de nature sociale (appartenir au même douar, puiser l'eau à la même source, etc.), culturelle (lieux de cultes et de loisirs communs, etc.) et économique (association pour création d'activités de service, entraide pour les travaux agricoles, la construction des maisons etc.).

La répartition de la population est fortement déterminée par la fragmentation du territoire en petites unités physiques dessinées par le relief et le réseau hydrographique, qui sont à l'origine de l'essaimage des habitants en petites communautés (voir bloc diagramme).



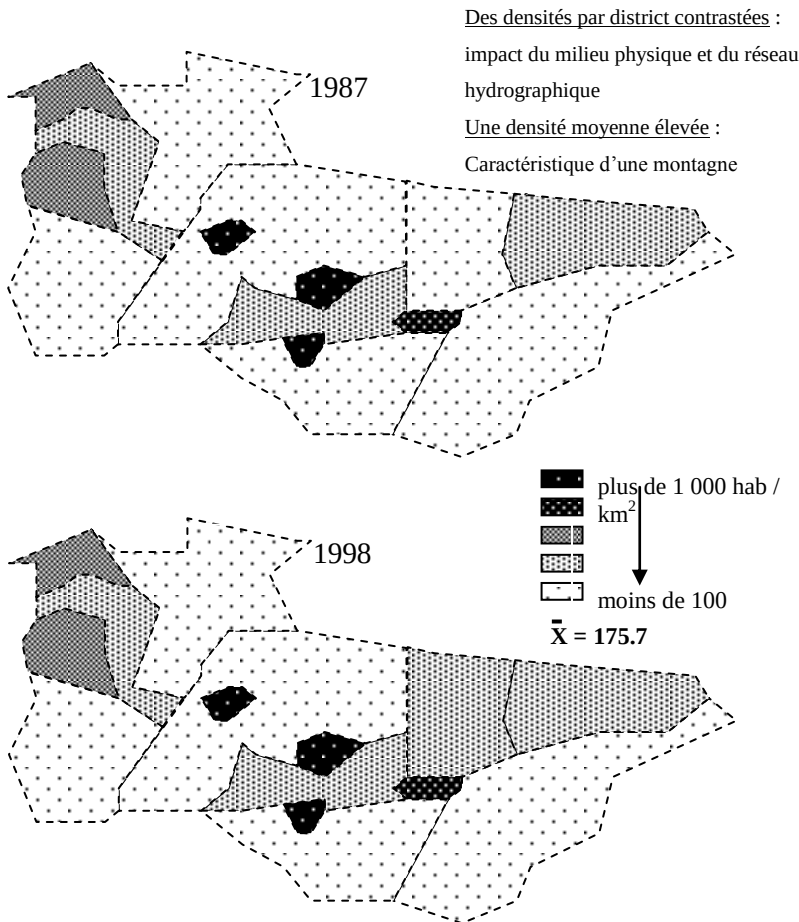
En 1960, la population est déployée en une ligne au pied du M'cid Aïcha alors que le long de l'oued Eddib, où se trouvent les terres de cultures, quelques habitants sont installés dans et à proximité de la mechta de Hamala.

En 1998 (date de recensement), la situation a profondément changé. Le regroupement ou rassemblement des habitants dans les agglomérations ou les grosses mechtas, tendance particulièrement récente et liée au dénuement des zones éparées, a été renforcé par les contraintes sécuritaires des dernières

années. La population a particulièrement accentué son implantation dans les agglomérations chefs-lieux et secondaires, lieux protégés, équipés, implantés à proximité des voies de circulation et situés sur des terres de basse altitude (chorème 6). Ce mouvement de descente a affecté l'ensemble du versant sud du Tell oriental auquel appartient Hamala, comme il a certainement affecté d'autres régions montagneuses du pays.

Chorème 5

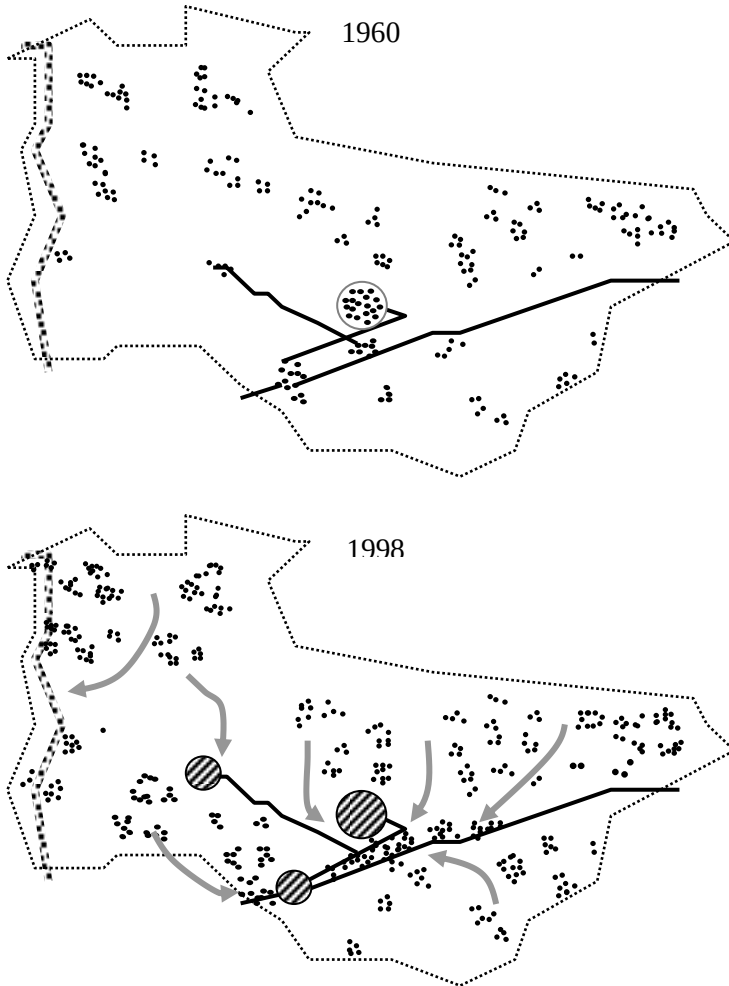
Evolution des densités : les permanences



Chorème 6

Répartition de la population

Glissement vers les basses terres : recherche des axes et voies de circulation



Projet « Espace montagnard : permanences et mutations » avril 2004

H. Boukerzaza

Le tableau suivant illustre fortement le niveau de regroupement opéré en une décennie :

<u>Population</u>	<u>Eparsé</u>	<u>Agglomérée</u>
<u>1987</u>	<u>56,7 %</u>	<u>43,3 %</u>
<u>1998</u>	<u>38,1 %</u>	<u>61,9 %</u>

Source : O.N.S. – R.G.P.H. 1987, 1998

Le problème posé par ce glissement est lourd de conséquence en termes d'aménagement : les zones éparses, où l'habitat occupe généralement des terres improductives, se vident progressivement au détriment des terres agricoles qui accueillent les populations et subissent l'empiètement du bâti. La terre, considérée depuis toujours comme un produit non marchand, est soumise aux transactions foncières et à la tentation immobilière. Le traditionnel équilibre existant dans ces milieux fragiles entre les lieux de l'habitat, les lieux de culture et les lieux de l'élevage est en situation de rupture. A terme, cela peut affecter l'activité agricole et provoquer des départs de population.

La tendance à l'agglomération, notamment à Hamala prend les formes de la « micro urbanisation », dans laquelle l'expansion de la population et du bâti relève des formes et processus d'urbanisation appliqués à petite échelle, et s'accompagne de l'adoption des modes de vie et de consommation urbains (habitat, biens durables etc.)

La terre : traditions agraires et modernité économique

Espace ingrat et peu productif, la montagne et ses versants ont rarement fait l'objet d'une occupation agricole coloniale. Ils sont un domaine où l'appropriation de la terre est de type privatif. Le statut qui prévaut est le melk indivis fortement marqué par le caractère d'inaliénabilité. La petite propriété, produit de plusieurs siècles, domine. L'indivision, associée au morcellement, constitue une contrainte pour la production.

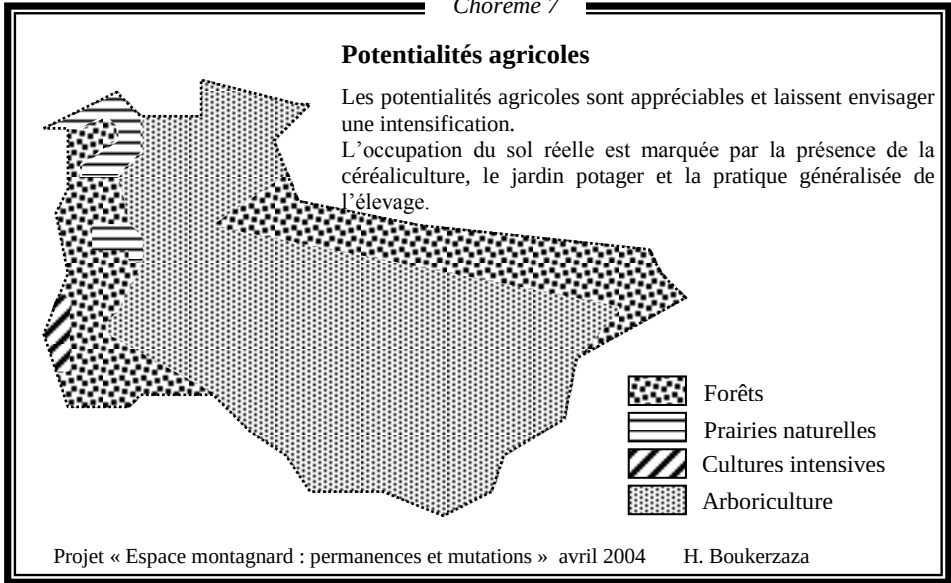
Les potentialités agricoles de Hamala sont élevées et permettent une mise en valeur plus intensive qu'elle ne l'est actuellement (chorème 7).

Cependant, sur une terre soumise à des pratiques séculaires et à l'appropriation melk, est-il possible d'intervenir dans ce sens ? Le développement de l'économie marchande ces dernières années, perçu comme une forme d'adaptation des agriculteurs locaux, laisse envisager cette possibilité de modernisation.

En dépit de la place modeste qu'elle occupe dans la structure de l'emploi (22,4 % en 1998), l'agriculture reste une activité essentielle en montagne. C'est elle qui façonne le paysage et organise la vie des habitants. Par ailleurs, elle assure le revenu de nombreuses familles. Sa part réelle dans l'emploi est certainement plus importante que ne le laissent apparaître les statistiques ; en effet, des femmes ou hommes qui vivent directement de l'activité agricole

déclarent être sans emploi : l'agriculture est, pour eux, un mode de vie et non une activité ; de plus ils pratiquent plus volontiers l'autoconsommation. Un emploi, pour eux, est forcément rémunéré.

Chorème 7



La principale contrainte naturelle de l'agriculture est la pente qui gêne la mise en culture. Cette activité, destinée principalement à l'autoconsommation, revêt un caractère familial et repose sur une diversification ingénieuse.

La superficie agricole utile (S.A.U.) représente 2 400 hectares soit moins de la moitié de la superficie totale. Cela n'est pas suffisant, compte tenu des densités humaines ; de plus la médiocrité des sols fait que la surface réellement cultivée est limitée et la jachère constitue une pratique assez répandue (voir tableau).

Occupation du sol

CULTURE	SUPERFICIE	PART %
Céréales	796	33,17
Jachère	342	14,25
Maraîchage	61	2,54
Arboriculture	768	32,0
Autres	433	18,05

Source : direction des services agricoles Mila

L'occupation du sol, plutôt diversifiée, reste fondamentalement et paradoxalement marquée par la présence dominante des céréales. Céréales et jachère couvrent près de la moitié de la S.A.U., donnant à Hamala les caractères d'une agriculture extensive, digne d'un milieu semi aride, pratiquée dans un milieu humide ou sub humide.

La céréaliculture est pratiquée en assolement biennal. Les principales productions sont le blé dur (63,4 % de la surface cultivée) et l'orge (31,2 %) alors que le blé tendre ne représente que 2.5 %. Comme elle n'est pas dans son milieu le plus favorable et qu'elle est pratiquée suivant des techniques traditionnelles, cette céréaliculture donne des rendements moyens. Ceux-ci sont pourtant en forte augmentation depuis quelques années du fait de l'ouverture économique et l'élargissement des quantités commercialisées alors que le blé a toujours constitué l'élément de base de l'autoconsommation.

Rendements céréaliers

Moyenne annuelle	Années 1980	Années 1990
Rendement	6 qx / ha	10 qx / ha

Les superficies emblavées sont également en nette progression. Si elle est également favorisée par la bonne pluviométrie, cette évolution semble constituer une tendance structurelle marquée par la transition d'une céréaliculture d'autarcie à une production de blé destinée au marché.

Les cultures intensives représentent le tiers de la surface cultivée et sont organisées autour de l'arboriculture, comme il est de tradition dans la montagne tellienne (olivier). L'irrigation est peu pratiquée à Hamala et cela semble logique compte tenu de la quantité de précipitations annuelles. Les fellahs pratiquent l'agriculture sèche. La première des cultures intensives est l'arboriculture (768 hectares), représentée essentiellement par l'olivier, qui occupe 54,7 % de la superficie (contre 45,3 % pour les autres arbres fruitiers). Cela traduit le visage traditionnel de l'arboriculture de montagne et l'importance de l'huile d'olive dans l'alimentation locale. L'olivier est présent un peu partout. La part des autres arbres fruitiers n'est pas négligeable, bien au contraire. Cependant, leur pratique est plus ponctuelle parce que liée à l'existence des jardins potagers et des parcelles de culture voisines de l'habitat, notamment dans les mechtas situées au pied du M'cid Aïcha (Aïn Beïda).

Les cultures maraîchères constituent un apport important dans la vie du fellah et de sa famille. Le jardin potager sert à les alimenter régulièrement en produits frais. La surface pratiquée n'est pas importante (2,5 % de la surface cultivée) mais, à l'échelle de chaque exploitation, les petites parcelles maraîchères ont un rôle économique et nutritionnel particulièrement vital. Elles peuvent être sensiblement étendues si les paysans sont encouragés par des possibilités de financement, de formation et de commercialisation. Celle-ci

s'étend actuellement parmi les paysans, attirés par l'apport de revenus non négligeables.

Les fourrages sont pratiqués de manière extensive, sous la forme de vastes superficies de fourrages naturels. Ils jouent un rôle important dans l'alimentation du bétail.

L'élevage est une activité essentielle en milieu montagnard, où le bovin est l'animal roi (une race locale, rustique, peu exigeante en nourriture et bien adaptée au milieu). Généralement, le troupeau de bovins est laissé en permanence et en "liberté" dans la forêt, qui est son domaine de pacage naturel. Cette situation a été perturbée ces dernières années avec l'émergence de la crise sécuritaire. Le troupeau n'a pas évolué quantitativement ; son apport nutritionnel et économique reste pourtant indispensable. Il est possible de trouver ici des paysans sans terre, mais extrêmement rare de rencontrer un fellah sans élevage. La pratique la plus courante est, d'ailleurs, la possession de deux troupeaux et plus (bovin + ovin par exemple). Elle apparaît comme une exigence à la fois nutritionnelle, économique, culturelle et sociale.

Elevage : évolution du nombre de bêtes

Moyenne annuelle	Années 1980	Années 1990
Bovins	1 410	1 603
Ovins	3 120	3 122

Source : Direction des services agricoles Mila

Si l'on ramène la mesure à l'U.G.B. (unité gros bétail, soit 1 bovin = 5 ovins), on relève la place première tenue par l'élevage bovin. Celui-ci constitue la première ressource animale de la commune. Les caprins apparaissent comme un simple appoint (un peu plus de 70 U.G.B.). Les ovins constituent une ressource non négligeable bien que le milieu ne leur soit pas favorable. Même s'il apparaît comme un « intrus », le mouton permet de couvrir les besoins de la famille et de faire face à la flambée du prix de la viande sur les marchés.

Evolution des U.G.B.

	Bovins	Ovins
Années 1980	1 410	624
Années 1990	1 603	624

En plus de l'élevage bovin et ovin, les paysans de Hamala pratiquent l'aviculture et l'apiculture mais, de façon très limitée. L'aviculture est pratiquée de manière traditionnelle en vue de la production d'œufs ou de viandes blanches, directement dans la propriété. Il n'existe pas de poulailler ou

couveuse moderne. L'apiculture dans la commune consiste en l'existence de quelques dizaines de ruches dont la production est négligeable. Les possibilités d'exploitation du petit élevage restent donc entières si les financements et les soutiens techniques sont assurés.

Tertiaire et pluriactivité

Sur 32 communes de la wilaya de Mila, Hamala occupe le rang 29 dans la grille des disparités, rang qui la classe parmi les communes les plus pauvres (source : D.P.A.T. Mila). A l'instar des toutes les zones déprimées du pays, elle souffre d'un taux de chômage élevé qui atteint 25 % et affecte principalement les jeunes. Les ressources et les activités locales sont limitées. L'agriculture offre peu d'emplois (voir tableau). La structure de l'emploi classe Hamala parmi les espaces ruraux à faibles potentialités agricoles. Le secteur secondaire domine, mais il est constitué par le bâtiment ; l'industrie est totalement absente de sa structure. La pratique des activités informelles est difficilement mesurable. Les services se résument principalement au petit commerce de détail (épicerie, café etc.), au petit artisanat (coiffure, soudure, réparation etc.) et enregistrent le développement d'entreprises de transport ou de location et d'activités nouvelles (cybercafé). La part relativement importante du secteur tertiaire tend à montrer que la pluriactivité reste la caractéristique majeure dans cette commune de montagne. Cette évolution récente constitue une adaptation à la crise et un ajustement du milieu rural montagnard sur une tendance nationale, dans laquelle les secteurs productifs ont régressé au profit des secteurs tertiaires.

Emploi par secteur d'activité

Secteur	Part %
Primaire	22,4
Secondaire	41,3
Tertiaire	36,3

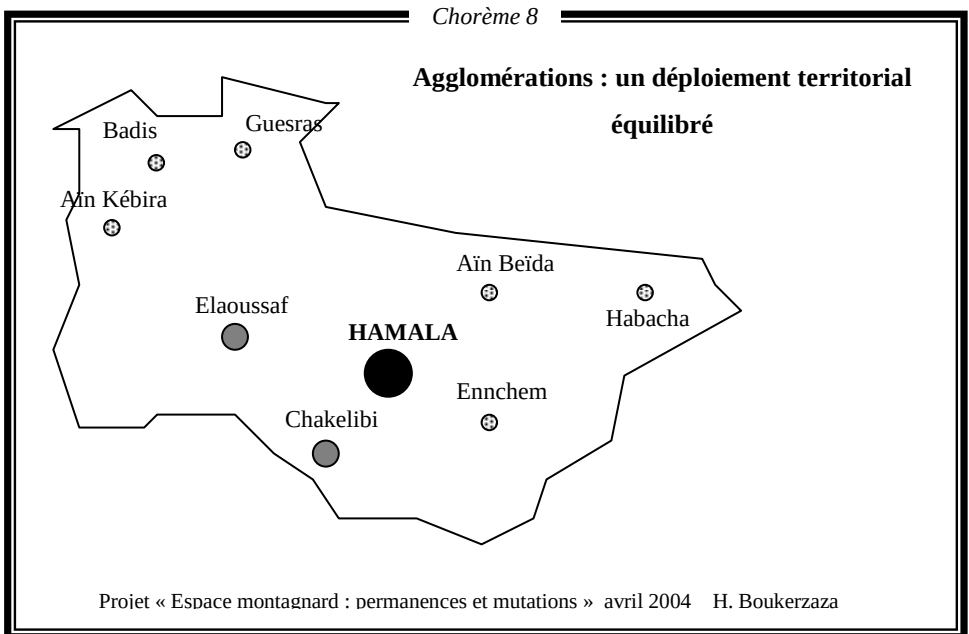
Source : D.P.A.T. Mila

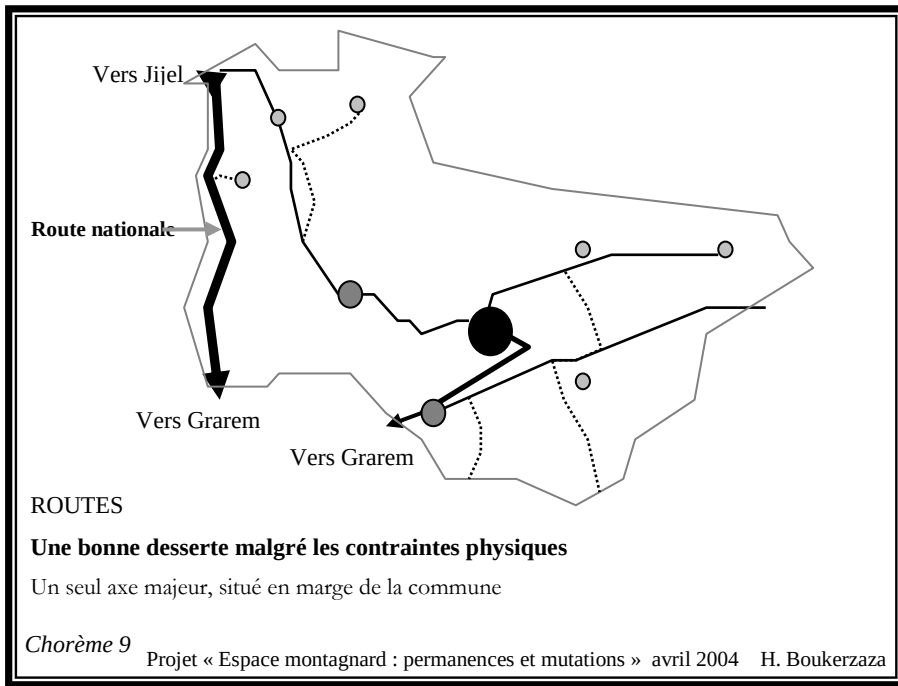
Les réseaux et équipements ou la micro polarisation

La montagne tellienne porte lourdement la marque de l'enclavement et la faiblesse de sa connexion aux réseaux (routes, électricité, gaz, téléphone, communications, eau potable et assainissement). Considérée depuis toujours comme une contrée inaccessible, devenue sous la colonisation zone d'exclusion, elle reste aujourd'hui un espace marginal. La « concentration » des équipements et services dans les chefs-lieux entraîne souvent une organisation spatiale caractérisée par la « micro polarisation ».

Hamala dispose d'une armature équilibrée d'agglomérations rurales, qui se déploient sur l'ensemble du territoire communal et constituent des points d'ancrage pour les équipements et de connexion pour les réseaux (chorème 8).

Les routes: le réseau communal est relativement étoffé, malgré les contraintes physiques. Il est constitué principalement par des chemins vicinaux, qui empruntent des tracés escarpés pour aller relier les différents points de peuplement (chorème 9). Ce type de voies possède d'abord une fonction locale intra communale, notamment pour toutes les relations avec le chef-lieu. A partir de ce dernier, les liaisons avec l'extérieur sont assurées par un chemin de wilaya qui arrive à Grarem et se connecte à la route nationale qui permet d'atteindre Constantine, Jijel et toute la région du nord-est algérien. Située sur les marges de la commune, cette route a peu d'impacts sur elle. Elle pourrait profiter davantage aux échanges de Hamala si le chemin de wilaya est amélioré et élargi, et si une voie du même type est mise en place entre Hamala, Elaoussaf et la route nationale (tracé est / nord-ouest).





L'électricité : la commune est alimentée par deux lignes qui épousent, dans une configuration perpendiculaire, les axes dessinés par les oueds Kébir et Eddib. Les connexions latérales sont inexistantes et la population des zones éparses est privée en partie de réseau électrique. Le déficit est comblé par l'utilisation de groupes électrogènes qui desservent les foyers par le biais de petits réseaux et alimentent quelques logements. Les habitants ont apporté leur propre réponse qui porte l'empreinte de l'ingéniosité des ruraux. Autour d'un ou deux groupes électrogènes, se sont installés des réseaux organisés en grappes qui distribuent l'énergie électrique durant quelques heures contre une participation financière. Ce système d'alimentation, s'il pallie les carences des pouvoirs publics locaux et brise le monopole de la distribution d'énergie électrique, porte en lui deux handicaps majeurs : le coût élevé de l'énergie et la non disponibilité du courant en permanence ». Si le taux de raccordement au réseau électrique est très satisfaisant (90 % des logements), la commune est totalement dépourvue d'alimentation en gaz naturel et la population utilise exclusivement le gaz butane (en bouteilles) pour ses besoins. Cependant, en hiver, saison particulièrement rude, la demande est plus forte que l'offre et les habitants souffrent du manque de bouteilles disponibles et de prix élevés (à cause de la spéculation ou d'un approvisionnement lointain).

Le téléphone : la commune dispose d'une cinquantaine de lignes appartenant généralement à des institutions publiques (établissements scolaires, administration etc.) ; elle ne possède pas de réseau téléphonique fixe.

Cependant, l'utilisation du téléphone cellulaire, de plus en plus fréquente grâce au développement du réseau mobile, compense cette absence.

L'eau potable : la commune dispose de ressources en eau importantes, assurées notamment par ce réservoir impressionnant qu'est le M'cid Aïcha. Les aménagements publics et privés assurent une alimentation très satisfaisante des habitants en eau potable. Le taux de raccordement annoncé est de 100 %. L'eau de source est même devenue un produit largement commercialisé en dehors de la commune (par le moyen de citernes mobiles).

En matière de réseaux, Hamala est dans une position difficile mais n'est pas en situation d'enclavement. La mobilité quotidienne des habitants, fréquente et intense, illustre plutôt un état d'ouverture. Certes, la circulation est gênée par la topographie tourmentée. Elle nécessite souvent de longs détours qui rallongent la distance physique et la distance-temps, mais elle n'est pas pour autant complètement bloquée.

Cette mobilité est favorisée par l'utilisation de véhicules de transport collectif légers, déplaçant 10 à 15 personnes à la fois. Détenus par une vingtaine d'entreprises individuelles ou familiales, ces véhicules jouent une fonction vitale d'ouverture pour la commune et la population rurale. Cependant, si elles couvrent largement la liaison Hamala-Grarem avec plusieurs rotations dans la journée, elles assurent moins bien les liaisons à l'intérieur de la commune, à cause de l'état des routes. Les lignes inter mechtas étant quasi inexistantes, les habitants font souvent de longs déplacements à pied avant de prendre un bus ou un taxi. Les habitants de la zone centrale et orientale se dirigent vers Hamala, et ceux de la zone septentrionale, vers la route nationale (Hammam Béni Haroun).

Les équipements et services de la commune se concentrent presque en totalité dans le triangle Elaoussaf-Hamala-Cheklibi, même si les mechtas de Badis, Aïn Beïda ou Aïn Kébira possèdent des équipements aussi importants que l'école, la salle de soins ou les commerces de base. Cependant, cet effet de concentration, notamment au chef-lieu (collège, administration communale, centre de santé, gendarmerie, transport etc.) crée un déséquilibre avec le reste du territoire communal et génère la « micro polarisation », accentuant l'évolution vers la « micro urbanisation ». L'attraction est matérialisée par les fréquents déplacements des habitants en direction de ce centre (chorème 10). En dépit de son « armature équilibrée », Hamala reste une commune peu structurée, dont le centre de vie majeur est constitué par le triangle qui relie les trois principales agglomérations.

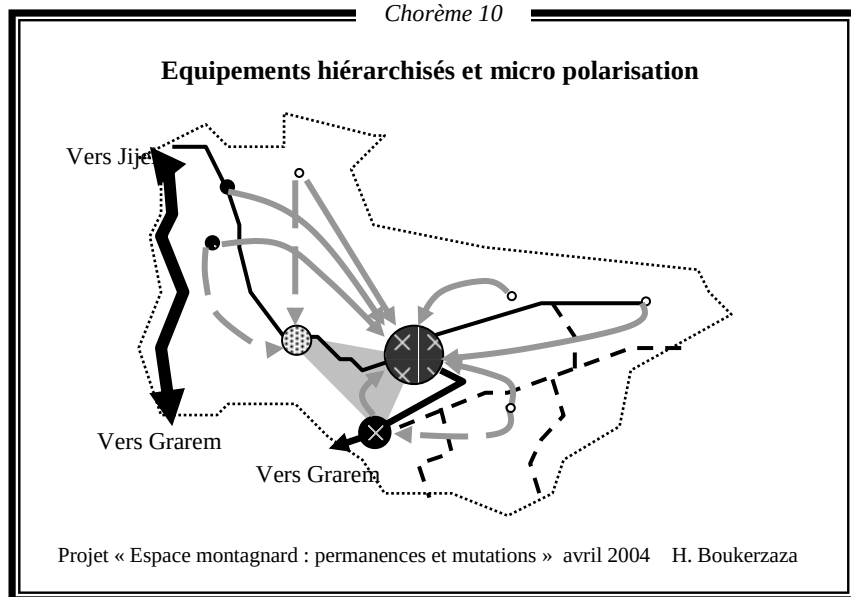
L'habitat ou l'expression des changements

L'habitat rural en Algérie est traditionnellement dispersé, la dispersion comportant des degrés divers: maisons isolées les unes par rapport aux autres, hameau, mechta. C'est un habitat qui a souvent été, notamment en montagne, misérable dans son niveau de construction, d'équipement ou d'esthétique (architecture) et inadapté, tant au niveau social qu'au niveau économique

(absence de bâtiment d'exploitation). Bas, d'apparence pauvre, il utilise des matériaux élémentaires (toub, terre battue etc.).

Il n'est pas une entité autonome et entretient des relations étroites avec de nombreux facteurs exogènes. Il est ainsi en rapport avec tous les composants qui organisent l'espace: activités, services, communications etc. Sa principale fonction est, bien entendu, la fonction de résidence (logement). Mais, la cellule d'habitation constitue également un support à l'activité de production.

Chorème 10



En zone éparse, du fait de la présence de vastes espaces autour de la maison individuelle, la cellule d'habitation présente des prolongements tels que la parcelle vivrière, qui permet à la famille paysanne d'accroître ses revenus par une activité d'appoint. Elle se compose de trois parties essentielles, le jardin potager, le jardin fruitier et l'aire réservée à l'élevage, où le paysan peut aménager un poulailler ou un rucher ; cette aire peut comprendre également une surface fonctionnelle. En habitat groupé, la mitoyenneté élevée des logements tend à faire disparaître la parcelle vivrière et à développer l'introversion.

Par sa localisation, sa morphologie, ses équipements et ses fonctions, l'habitat reste un indicateur essentiel dans l'approche du monde rural algérien. Comme dans l'ensemble du pays, l'habitat a connu, notamment depuis une décennie, de profondes transformations, amorçant un glissement vers les basses terres et introduisant de nouveaux matériaux de construction ; ceux-ci remplacent progressivement les matériaux anciens. Par ailleurs, l'architecture

ainsi que les équipements domestiques obéissent de plus en plus aux “modèles” urbains.

Les matériaux de construction : leur utilisation relève de facteurs économiques ou culturels. Les matériaux dits modernes entrent de plus en plus dans la construction tant dans la zone éparse que dans les agglomérations. Ainsi, le parpaing et la pierre (murs), le ciment et le carrelage (sol) sont utilisés dans plus des deux tiers des maisons tandis que les matériaux traditionnels servant pour le toit sont abandonnés. Les transformations sont parfois globales, elles sont le plus souvent partielles, produisant une cohabitation d'éléments nouveaux et anciens caractéristiques d'une société en transition. De fait, l'habitat typiquement traditionnel disparaît progressivement, remplacé par un autre type, plus moderne et en bon état, notamment en zone agglomérée (tableau).

Matériaux de construction utilisés (% de logements)

	Traditionnels	Modernes
Zone éparse	57,1	42,9
Agglomérations	31,2	68,8

Source : A.P.C. de Hamala

La morphologie : dans le monde rural algérien, il est de coutume de construire un habitat dans lequel les portes et les fenêtres donnent sur l'intérieur et non sur l'extérieur, un habitat orienté vers le soleil et sous le vent. Tout changement dans ces pratiques traduit des évolutions culturelles, économiques et sociales profondes.

La morphologie externe comprend deux formes : la maison basse et la maison à étage(s). La première est la plus répandue à Hamala, notamment en zone rurale; elle abrite, dans des bâtiments aux fonctions différentes (les hommes, animaux et végétaux). La maison à étage(s) présente une morphologie organisée et plus “urbaine”. Elle est encore peu répandue dans la commune. Elle exprime le mieux la pénétration des modèles urbains.

La cellule d'habitation se compose d'un ensemble d'éléments fonctionnels, parmi lequel figure la salle de séjour, qui est le lieu de réunion familial et de réception des invités. En zone rurale, le séjour est en étroite relation avec la cuisine qui en constitue parfois un élément solidaire. Il est le lieu de la vie familiale et l'espace central de la maison autour duquel gravitent les autres pièces.

La maison rurale de Hamala comprend le plus souvent une à quatre pièces, plus rarement au delà. Les maisons vastes sont encore peu nombreuses et se rencontrent principalement au chef-lieu et dans les deux agglomérations secondaires, où la modernisation de l'habitat se traduit par le nombre élevé de pièces (tableau ci-dessous).

Nombre de pièces par logement (% de logements)

	1 à 2 pièces	3 à 4 pièces	Plus de 5 pièces
Zone éparse	53,7	36,2	10,1
Agglomérations	35,4	47,5	17,1

Source : A.P.C. de Hamala

La densité par logement est élevée. Les taux d'occupation par logement et par pièce (T.O.L. et T.O.P) sont supérieurs à la moyenne nationale rurale. Il en découle un réel problème social (tableau ci-dessous).

Densité par logement

	A.C.L.	Zone éparse	Commune	Moyenne rurale
T.O.L.	10,3	10,7	10,5	7,3
T.O.P.	2,52	2,91	2,79	2,8

Source : A.P.C. de Hamala

L'aménagement intérieur du logement gagne en qualité et en confort. La cuisine devient un composant banal malgré l'absence de raccordement au réseau de gaz. Les toilettes et la salle de bain s'imposent progressivement dans les habitudes architecturales. La bonne dotation en eau devrait encourager cette tendance.

Les biens de consommation durables permettent de mieux appréhender le niveau de vie de la population (aspect économique) ainsi que son évolution sociale et culturelle. Les biens retenus sont le véhicule (promotion sociale), le téléviseur (ouverture sur le monde) et la cuisinière (confort).

Equipement en biens durables (% de logements)

	Agglomérations	Zone éparse	Moyenne rurale
Téléviseur	95,2	73,4	66,6
Véhicule	23,7	21,1	17
Cuisinière	39,1	29,5	45,2

Source : A.P.C. de Hamala

La possession d'un téléviseur est un fait ordinaire et fréquent ; elle dépasse la moyenne nationale rurale, notamment dans les agglomérations. Par ailleurs la télévision satellitaire progresse, accompagnant le mouvement d'urbanisation incontestable qui affecte l'habitat et les comportements culturels. La population exprime, par ce biais, son ancrage dans l'ouverture et les échanges qui ont toujours fait partie intégrante de la montagne et de la vie dans la montagne.

Le véhicule est un bien moins répandu, compte tenu de son coût prohibitif et de la faiblesse du réseau routier. L'utilisation du tracteur et du transport collectif léger compense pour de nombreux habitants l'absence de véhicule.

La possession d'une cuisinière pose problème malgré l'existence de la cuisine. L'absence de réseaux de gaz naturel ainsi que les problèmes d'approvisionnement en gaz butane dissuadent de nombreux habitants de Hamala. Par ailleurs, les cuisinières à gaz butane sont difficilement disponibles sur le marché.

Traditionnellement, la maison rurale algérienne a, d'abord, une fonction exclusive de résidence, laquelle est assez fréquemment associée à celle de l'élevage et, plus rarement, à une autre activité (commerce). Ce schéma est celui de la commune de Hamala où la fonction exclusive de résidence domine largement (plus de 70 %) ; cependant, pour un quart des maisons, cette fonction est associée à l'élevage, les animaux occupant une place essentielle tant dans la vie que dans l'économie de montagne.

Il existe deux types de relation à l'habitat : l'appropriation privée et la location. Les habitants de Hamala possèdent presque dans leur totalité leur logement et seuls quelques immeubles collectifs situés dans le chef-lieu et occupés par des fonctionnaires relèvent du domaine public. Cette situation est caractéristique des traditions rurales, où la maison est acquise par héritage (le plus souvent) ou par achat. Ces traditions sont confortées par la perception urbaine de la maison en propriété, considérée comme un signe d'aisance et de prestige social.

A Hamala comme dans l'ensemble du Tell oriental, l'évolution la plus probante vient des modifications apportées à l'habitat. Celui-ci constitue un élément de modernisation incontestable en montagne et se révèle être le témoignage le plus visible des évolutions et dynamiques qui caractérisent les sociétés locales.

La maison rurale constitue un support à l'activité de production ou de service et elle est étroitement liée à l'accès à l'équipement et à l'environnement physique. L'amélioration des conditions de son confort et d'hygiène, la modification de l'architecture, la conception du logement, s'inspirent certes des modèles urbains mais ils s'adaptent également au mode de vie de la famille (paysanne notamment) ainsi qu'au système de production agricole. La conservation des composants anciens associés aux composants nouveaux se fait dans une sorte d'équilibre duquel émerge une société qui conserve ses repères traditionnels et assimile des modèles urbains.

L'organisation territoriale ou l'émergence d'une micro structure forte

L'organisation du territoire est profondément marquée par le dispositif naturel qui conditionne le déploiement des hommes, de leur habitat, de leurs

activités et de leurs échanges. Le réseau hydrographique en est l'illustration la plus forte.

Deux axes ont donné naissance à deux zones de vie de densité inégale. Leur parcours est suivi par les lignes de force de l'habitat, des routes, de l'électricité et des flux. Un chevelu inextricable d'affluents a découpé le territoire en de multiples et petites lanières sur lesquelles se sont greffées de petites communautés.

Les limites des zones de vie sont des limites hydrographiques (sous-bassins). Elles ont donné naissance à deux structures territoriales qui se tournent le dos, composant ainsi une commune éclatée. La faiblesse des réseaux accentue l'éclatement. Cependant, celui-ci est-il l'œuvre de la nature ou de l'erreur humaine ?

La commune utile s'organise autour de l'axe central dans lequel une structure forte se dégage, qui relie trois agglomérations. Cette construction triangulaire abrite des manifestations de micro urbanisation et de micro polarisation. Elle génère, capte et organise la mobilité. Par sa force d'attraction, elle relativise l'essaimage équilibré des agglomérations dans la commune.

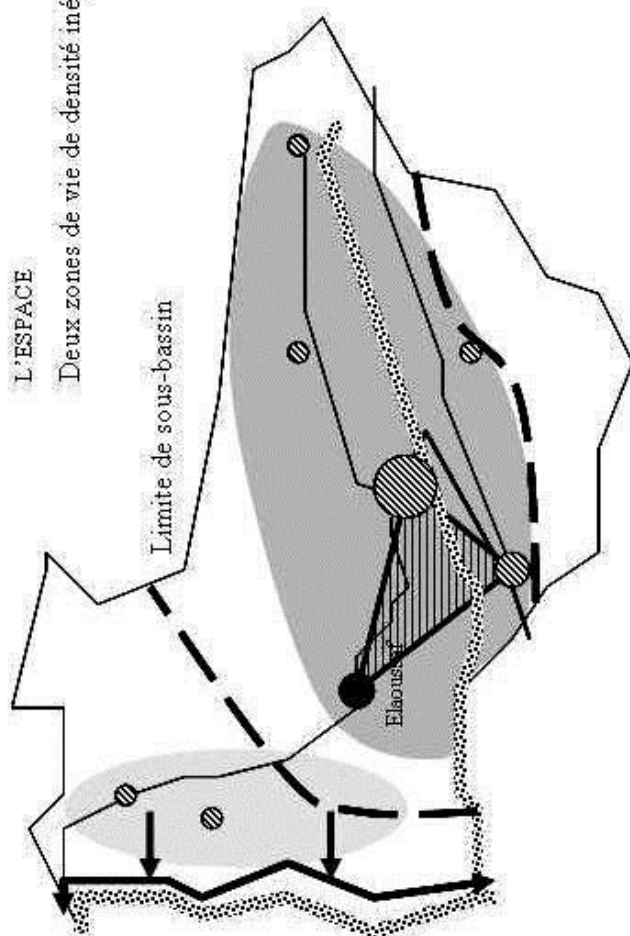
Comment recomposer le territoire communal ? Comment développer de véritables centres relais destinés à mieux organiser les populations dispersées et la mobilité ? Comment intégrer la commune à un ensemble territorial régional ? Autant de questions dont la réponse s'accomplit dans l'amélioration ou la mise en place des réseaux.

Inaccessible ou protégée, la montagne a toujours vécu et s'est adaptée en permanence par les relations et les échanges. L'exemple de Hamala montre que toute recomposition ou requalification territoriale passe par l'intensification des réseaux, des relations et des échanges.

Chorème 11

SYNTHÈSE DE L'ORGANISATION DE L'ESPACE

Deux zones de vie de densité inégale,



Elaouassaf joue le rôle de tampon et de lien entre une organisation tournée vers l'extérieur par le biais de la RN 27 et une organisation polarisée autour de Hamala et de l'axe O. Dib, où se concentre l'essentiel de la population, de l'habitat, des équipements et des activités

Synthèse

Dans la montagne tellienne, les déterminismes physiques pèsent lourdement et font partie des permanences caractéristiques de ce milieu. Les pentes sont un élément qui conditionne la localisation de l'habitat ou la mise en valeur et agissent comme un facteur aggravant pour les nuisances provoquées par les agents climatiques. Le réseau hydrographique constitue des lignes de vie et de circulation. Parce qu'il façonne le compartimentage du territoire, il contribue à l'éparpillement de la population et ralentit la mobilité sans jamais l'arrêter.

La montagne subit la pression permanente des agents naturels (érosion), des hommes (démographie, dégradation des ressources) et des animaux (surpâturage). Elle vit sous la menace d'une rupture des équilibres dont les manifestations sont l'exode des populations et les crises multiples.

Dans la montagne tellienne, la population est d'origine autochtone, elle a subi très peu de brassage. Cette homogénéité ethnique a généré des solidarités puissantes. Associée à l'attachement des hommes à leur terre et à leurs racines, elle explique pourquoi cette montagne a conservé, malgré les handicaps naturels, des densités de population élevées (plus fortes que dans des plaines). La forme d'organisation de l'habitat la plus fréquente est moins la dispersion absolue que le groupement (mechta).

Les hommes ont toujours manifesté des facultés d'adaptation à l'environnement, en développant des techniques, en tirant le meilleur des ressources locales ou par le biais des échanges.

Depuis quelques années, les habitants quittent les versants et descendent vers des terres plus basses, moins pauvres et mieux protégées. Ce glissement s'accompagne d'une tendance au regroupement dans les agglomérations et les grosses mechtas, tendance qui conduit vers la « micro urbanisation » ou le développement des processus d'urbanisation appliqués à petite échelle.

Dans la montagne tellienne, la terre agricole n'est pas fréquente et n'est pas considérée comme un produit marchand. L'appropriation à caractère privatif (melk) y est donc prépondérante. La possession est familiale. Le morcellement est la règle, produit d'héritages liés à plusieurs générations. Cette situation foncière peut être un facteur de blocage. Elle est transgressée par une tradition de travaux collectifs, y compris en l'absence des ayants droits (facteur d'encouragement au départ migratoire).

Depuis toujours, l'habitat de versant ou de piedmont a occupé des terres improductives. Avec la descente des populations vers les terres agricoles, celles-ci subissent l'empiètement du bâti. Le traditionnel équilibre existant dans ces milieux fragiles entre les lieux de l'habitat et les espaces de culture est en situation de rupture. Par ailleurs, la spéculation foncière qui se développe, est en train de soumettre la terre aux transactions, lui faisant perdre son caractère immuable d'inaliénabilité. Cette évolution peut avoir des retombées économiques, sociales et démographiques majeures dans les années à venir.

Les sols sont rarement riches mais la production végétale est diversifiée. Les céréales constituent la culture de base et leur importance remonte à une tradition d'autarcie séculaire, aggravée sous la colonisation. Le jardin verger familial est une composante permanente de l'agriculture dans la montagne tellienne. Celle-ci peut être qualifiée d'agriculture « durable » car elle est pratiquée en symbiose complète avec la nature (qui est sa ressource première).

Les surfaces en céréales et en maraîchage sont en augmentation. Les rendements céréaliers ont été améliorés depuis une décennie. L'agriculture est en transition : l'autoconsommation diminue au profit de la commercialisation des produits agricoles. La montagne tellienne s'adapte à l'économie monétaire et aux échanges.

La société tellienne de montagne reste autant sinon plus une société de paysans éleveurs que de paysans agriculteurs. L'élevage est une activité de base et le bovin est l'animal de prédilection car il est bien adapté aux conditions naturelles. Il constitue l'une des plus fortes permanences.

La crise a contribué ces dernières années à l'implantation du mouton malgré des conditions physiques assez défavorables. Ce fait exprime la faculté d'adaptation des sociétés locales à une évolution économique qui leur est défavorable et à tirer profit des ressources du milieu en premier, aussi minces soient-elles.

L'agriculture façonne les paysages et la vie des hommes. En tant qu'activité économique, elle représente peu d'emplois dans la montagne tellienne. L'émigration a souvent compensé cette faiblesse, ainsi que l'activité artisanale ou commerciale. La pluriactivité est une règle permanente et ancienne.

La tendance récente est le développement de l'activité tertiaire, favorisée par la crise qui a encouragé les activités informelles. Il s'agit d'une tendance nationale sur laquelle s'ajuste la montagne tellienne.

Localisé traditionnellement sur les versants et les piedmonts, l'habitat tellien organisé en petits groupements s'est toujours distingué de l'habitat kabyle implanté sur les lignes de crête et organisé en gros villages qui peuvent prendre l'allure de véritables petites villes.

L'agglomération est une entité récente dans la montagne tellienne, où elle contribue à structurer le territoire. A Hamala, l'évolution majeure réside dans la formation d'un triangle micro urbain au cœur de la commune, appuyé sur le chef-lieu.

L'irruption de cette structure forte, véritable lieu de pouvoir, est en mesure de bouleverser l'organisation territoriale et d'entraîner des dynamiques urbaines plus fortes qui peuvent affecter les équilibres ruraux anciens.

A cause du relief accidenté et du déploiement éclaté de la population, le sous-équipement chronique est une caractéristique permanente de la montagne tellienne.

L'évolution récente se traduit par la concentration et la micro polarisation au profit du chef-lieu et du triangle micro urbain. La réponse au sous-équipement

est le déséquilibre accentué au détriment des zones éparses malgré l'implantation de quelques équipements et services de base dans les mechtas.

A cause du relief accidenté et du déploiement éclaté de la population, l'isolement est persistant dans la montagne tellienne. La connexion aux réseaux est insuffisante.

Cette connexion s'est améliorée avec le développement des réseaux d'alimentation en eau et d'électricité. Le réseau routier, malgré des tracés escarpés et un état médiocre, est relié aux principaux points de peuplement. Il est connecté au réseau régional et assure une ouverture majeure. La téléphonie mobile a été introduite.

Hamala est dans une situation paradoxale d'isolement et d'ouverture qui est le signe d'une transition favorable. Elle contraste avec d'autres communes réellement enclavées du Tell oriental.

Les pentes et les césures du réseau hydrographique ne facilitent pas la circulation. Malgré cela, la mobilité est une donnée permanente de la vie dans la montagne tellienne. Les relations familiales, le souk en sont autant de causes depuis toujours.

La mobilité a été améliorée par le transport collectif léger, qui est en train de bouleverser les relations des milieux ruraux d'une manière générale. A Hamala, il assure une ouverture locale et régionale incontestable. La mobilité quotidienne est intense (services, échanges commerciaux etc.). Elle constitue une manifestation positive qui confirme les changements en cours.

L'habitat rural traditionnel sur les versants et les piedmonts, en zone éparsa est conservé. En agglomération, les attributs ruraux (bergerie, parcelle vivrière) sont associés aux éléments modernes. Le logement a le statut de propriété privée ou privative conformément à une tradition forte. La montagne tellienne reste un extraordinaire conservatoire pour l'habitat.

L'évolution récente est marquée par l'adoption des matériaux de construction « urbains », de la maison à étage(s), à plusieurs pièces. L'avancée de la micro urbanisation est confirmée. La maison rurale se modernise, elle est en bon état, notamment en zone agglomérée. Les transformations opérées peuvent être globales ou partielles. La conservation des composants anciens associés aux composants nouveaux est le fait d'une société qui conserve ses repères traditionnels tout en assimilant des modèles urbains. L'acquisition de biens durables « urbains » le confirme.

L'habitat est le témoignage le plus visible des dynamiques qui animent les sociétés locales.

Dans la montagne tellienne, les zones d'habitat et de mise en valeur sont construites sur ces lignes de vie que sont les axes hydrographiques. Les limites de bassins versants et de sous bassins sont des limites de terroirs et de communautés qui rendent aléatoires les découpages administratifs. Cela pose la question du contrôle et de la gestion du territoire, du rapport entre le pouvoir administratif représenté par la collectivité locale et celui des communautés.

Depuis toujours, la montagne a toujours été considérée comme un espace fasciné par la ville, la grande ville notamment, dont la force attractive est à l'origine des mouvements d'exode. Aujourd'hui, l'agglomération émerge comme un élément de structuration du territoire. Elle joue un rôle essentiel dans la desserte des services et la régulation des flux. La micro urbanisation crée les relais locaux entre les zones éparses et les villes. Elle influe directement sur le redéploiement territorial de la population, sa mobilité et l'intégration de la commune dans la région. La problématique ville-montagne doit être repensée en fonction de l'armature micro urbaine qui crée des structures locales fortes et redéfinit les rapports.

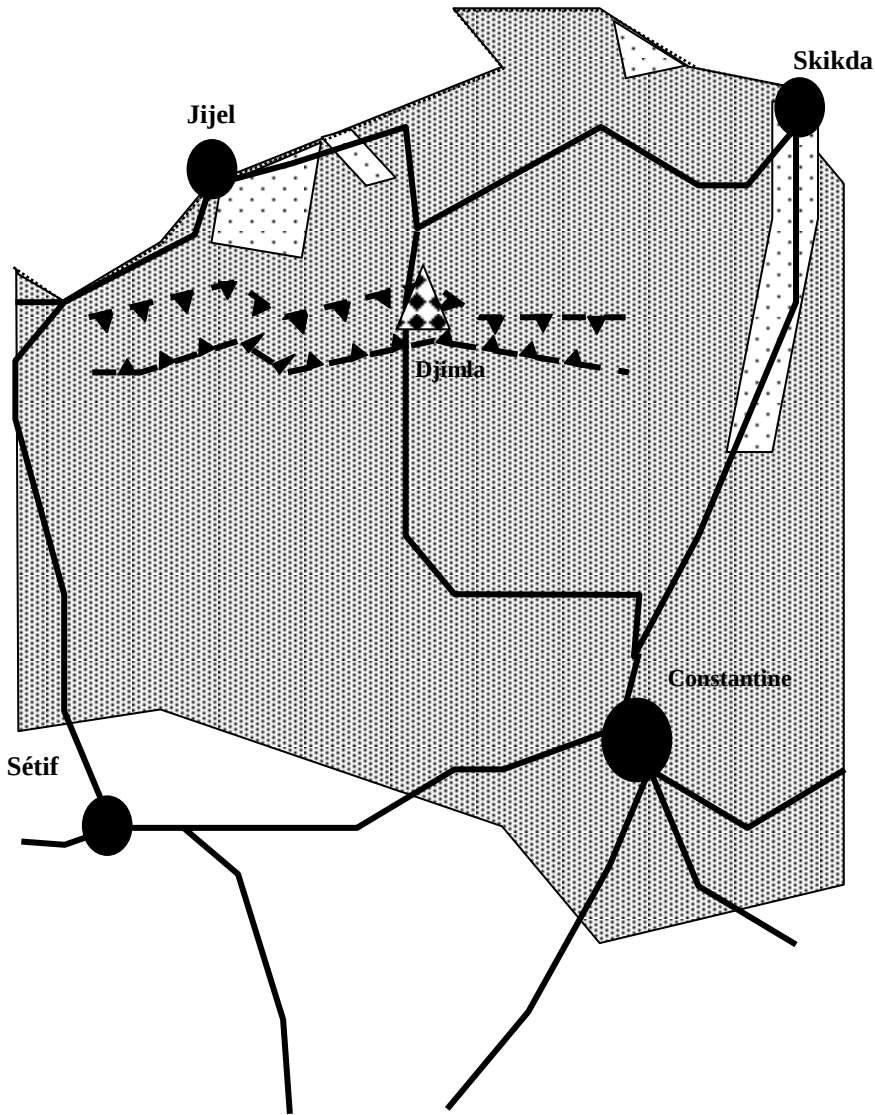
Hamala est un territoire montagnard profondément marqué par le caractère immuable de ses structures sociales, agraires ou culturelles. L'indivision, les techniques de travail de la terre ou d'élevage sont conservés et constituent un véritable patrimoine qu'il faudra prendre en charge un jour. Il est également fortement conditionné par les déterminismes physiques qui façonnent l'économie et la société. Sur l'échelle du développement, il reste encore en état de pauvreté et de marginalité.

Aujourd'hui, Hamala est également un espace ouvert, où la diffusion du progrès et des modèles urbains s'est largement opérée. Le dynamisme économique, malgré la crise et un chômage endémique, est une réalité qui confirme les facultés d'adaptation des sociétés montagnardes : l'économie marchande transgresse l'autarcie, les rendements sont améliorés, le tertiaire urbain se développe etc. L'élément qui exprime le mieux ce dynamisme est l'habitat, qui a largement entamé sa transformation, sa modernisation et l'amélioration de son état. L'autre élément, révélateur d'une vie de relations et d'échanges, est la mobilité quotidienne qui s'intensifie.

Entre des structures immuables et des transformations qui les affectent, Hamala apparaît comme un espace émergent, traversant une étape de son histoire qui se caractérise par l'altération des équilibres séculaires. Cette altération est paradoxalement porteuse de crises et de progrès.

Djimla : un espace intra montagnard en évolution lente

Située au cœur du tell oriental et à l'est des Babors, perchée à une altitude moyenne de 800m, la commune de Djimla (wilaya de Jijel) qu'encadre les monts du Tamesguida, est le type même de la commune rurale de montagne.



Cernée, au sud comme au nord, par des lignes de crête qui culminent à plus de 1 500 mètres, elle est à l'écart du réseau des grandes villes et des grands axes routiers qui ouvrent les hautes plaines et l'arrière pays à la méditerranée. Sans être isolée elle est difficilement accessible car pour couvrir en voiture les 47 kilomètres qui la séparent de Jijel cela nécessite plus d'une heure trente minutes.

C'est une commune récente qui a vu le jour à la fin de la période coloniale, à la faveur de la refonte administrative de 1958. Depuis elle a gardé son rang de commune de la wilaya de Jijel jusqu'en 1991, date à laquelle elle fut promue

daïra englobant sous sa tutelle une portion de son ancien territoire, la commune de Beni Yadjis.

Elle s'étend sur une superficie globale de 65,32 km² avec des altitudes qui partent de 300 m à l'ouest et culminent à 1547 m au djebel Bouaza au nord-ouest. Ce qui donne à Djimla une orientation générale méridienne.

La proximité de la méditerranée comme la latitude placent la commune en situation favorable pour bénéficier d'un climat sub-humide, voire humide sur les hauteurs avec une moyenne décennale des précipitations de 971 mm/an.

Cependant les altitudes donnent aux hivers un caractère frais avec des minima qui peuvent atteindre les 0° en décembre, janvier ou février. Ici, la saison sèche, même si elle existe, est de courte durée, à peine deux mois par an en moyenne, et engendre peu d'influence sur les activités agricoles.

1. Un milieu physique contraignant

La rigueur du milieu physique s'exprime à travers des paramètres à la fois simples et combien expressifs, tel que l'altitude, la pente ou l'accessibilité.

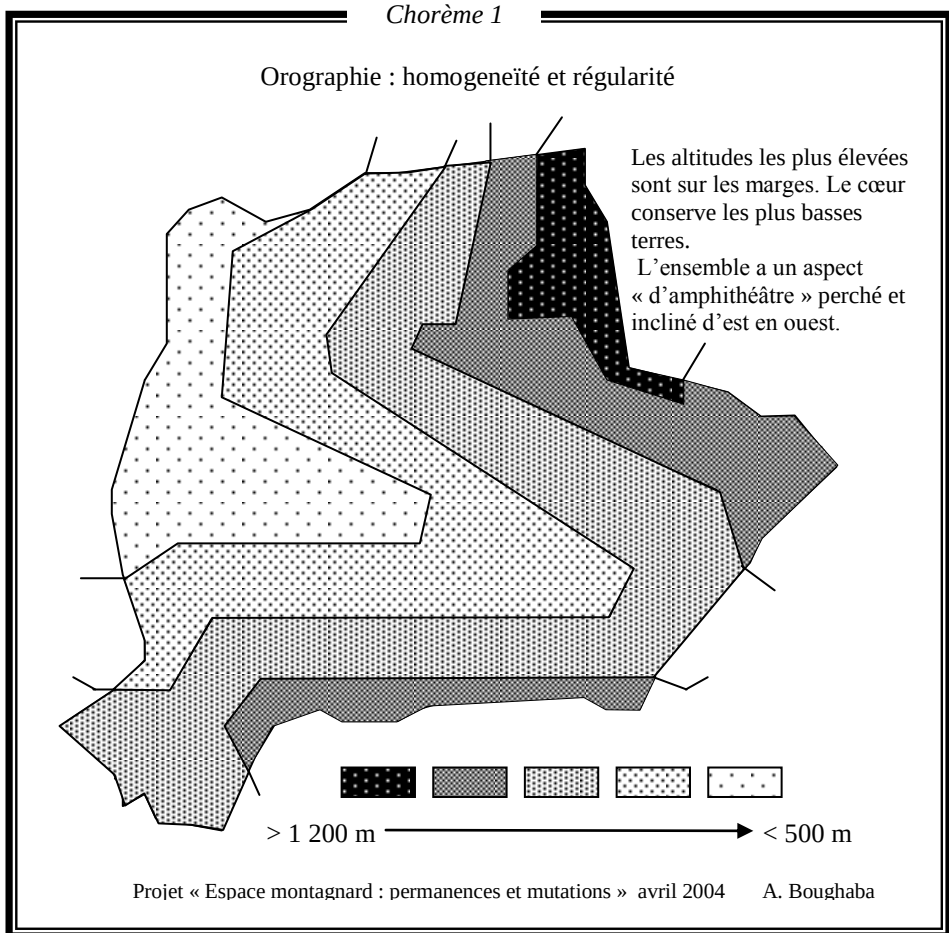
1.1. Une moyenne montagne

En s'appuyant sur quelques courbes de niveau maîtresses (figure n°1), il apparaît de prime abord que l'essentiel du territoire communal est en zone de montagne et que seulement moins de 20% de son espace est situé en deçà de 500 mètres. Ainsi donc plus de 60 % de Djimla se trouve au delà de 800 mètres d'altitude et la zone médiane qui s'étend sur environ 30% du territoire communal accuse des altitudes moyennes de l'ordre de 600 mètres.

La répartition spatiale et l'importance de chaque catégorie définie par les altitudes est rendue par le tableau suivant :

Altitudes	Superficie en ha	Part (%)
moins de 500m	867	13.28
500 – 800 m	2 045	31.30
800 – 1 100 m	2 502	38.30
1 100 –1400 m	940	14.39
plus de 1400 m	177	02.71
total	6 532	100

L'organisation orographique de la commune laisse apparaître donc une relative homogénéité spatiale, larguant vers les marges les altitudes les plus élevées et conservant en son cœur les plus basses, le tout donnant à l'ensemble un aspect « d'amphithéâtre » perché et incliné d'est en ouest.



En somme ce système orographique, relativement simple, favorise un étagement de l'occupation agricole du sol selon un double gradient :

- le premier d'orientation ouest-est creuse la commune en son cœur et met en évidence une bande centrale inclinée d'est en ouest;
- l'autre gradient est double, il prend naissance au centre de la commune et grimpe vers les hautes altitudes du nord / nord-est (plus de 1 500 mètres) ainsi que celles du sud / sud-est (plus de 1 300 mètres).

L'ensemble de ces éléments participe à définir Djimla comme étant une commune de moyenne montagne « encastrée » dans le massif du Tell oriental qu'on nomme communément Petite Kabylie ou Kabylie de Jijel.

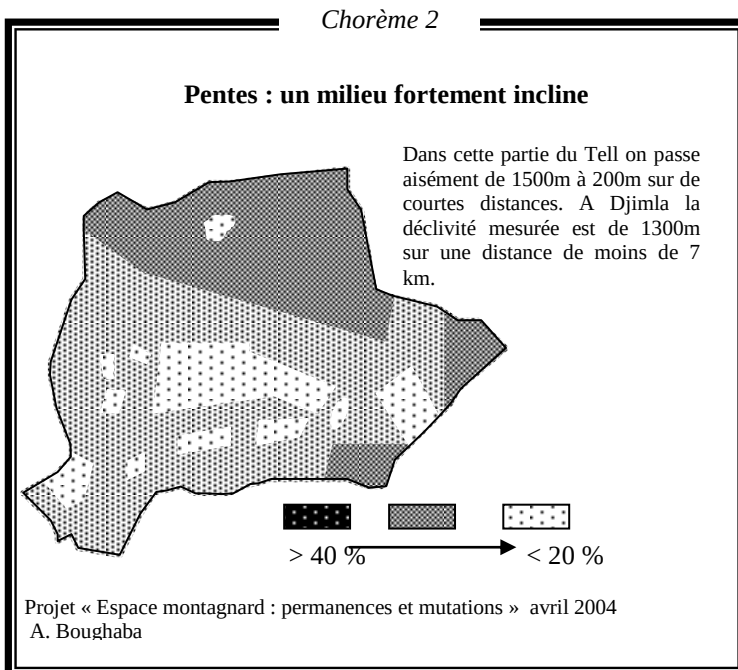
1.2. Un espace fortement incliné

Avec les altitudes ce sont certainement les pentes, de par leur importance et leur degré d'inclinaison, qui constituent le paramètre le plus expressif du milieu montagnard. Dans cette partie du Tell on passe aisément de 1 500 mètres à 200 mètres sur de courtes distances, et à Djimla la déclivité mesurée est de l'ordre de 1 300 mètres sur une distance de moins de 7 kilomètres.

Les pentes les moins prononcées (figure n°2), celles qui sont susceptibles d'accueillir une occupation humaine ou une activité quelconque et qui sont comprises entre 0 % et 20 %, couvrent de faibles superficies, se répartissant autour d'un axe central et au sud de la commune. Si dans la partie centrale leur importance est relativement conséquente, au sud elles se présentent sous forme de petits îlots couvrant çà et là des replats topographiques que mettent judicieusement à profit les paysans à travers une occupation humaine dense et une agriculture intensive.

Le caractère dominant de cette catégorie de terres à faible pente, la plus utile pour le fellah, est sa discontinuité et l'inégale importance des surfaces qu'elles couvrent. Elle offre en fait aux exploitants des lambeaux de terroirs discontinus et éparpillés, ce qui occasionne une contrainte de plus à toute activité qu'elle soit de type agricole ou autre.

La seconde catégorie de pentes cerne la première. Elle est constituée par des inclinaisons différenciées, de moyennes à fortes, comprises entre 20 et 40 % ce qui impose à toute activité humaine une conduite très rigoureuse.



Cette configuration exclue donc tout type d'agriculture mécanisée et n'autorise que la charrue ou l'outil à main, le pâturage ou les plantations d'arbres. Elle couvre la plus grande partie de la commune et s'étale au centre, à l'est et davantage au sud, offrant ainsi aux fellahs des terroirs difficiles mais exploitables sous conditions.

Elle semble constituer le lieu de prédilection de l'arboriculture rustique telle que l'olivier ou le figuier, car ce type d'inclinaison permet un essorage rapide des sols, et à défaut, c'est surtout le maquis à base de lentisque ou la forêt de chêne zen et de chêne liège qui colonise ces pentes.

pentes (%)	superficies	pourcentages	utilisations
0 – 20 %	1 123 ha	17.19	agriculture intensive
20 – 40 %	3 039 ha	46.52	arboriculture en sec
plus de 40 %	2 370 ha	36.29	terres nues, maquis,

Que la catégorie des plus fortes pentes occupe la majorité des terres ne constitue en rien un paradoxe en milieu montagnard. C'est surtout un handicap qui soustrait de grands espaces à l'exploitation agricole et génère des difficultés supplémentaires (accessibilité) et des surcoûts à toute entreprise.

Ici, ces terres épousent les limites communales, formant une barrière naturelle au nord, à l'ouest et au sud. Lorsque les sols existent, ils sont généralement couverts de forêts et de maquis, sinon on voit apparaître au grand jour la rigueur du relief et les parois rocheuses de la chaîne du Tamesguida.

Ainsi donc, à l'image de l'orographie, la figure des pentes de la commune fait ressortir :

- une zone centrale où les pentes sont relativement faibles ;
- une couronne de pentes moyennes à fortes s'étalant surtout au sud ;
- un encadrement externe de fortes pentes et de parois rocheuses.

Ce deuxième paramètre confirme donc la première impression et classe Djimla parmi les communes de montagne. Il met en évidence la somme des contraintes que génère ce type de relief pour la mise en place d'un cadre de vie ou de production.

1.3. Un réseau hydrographique dense

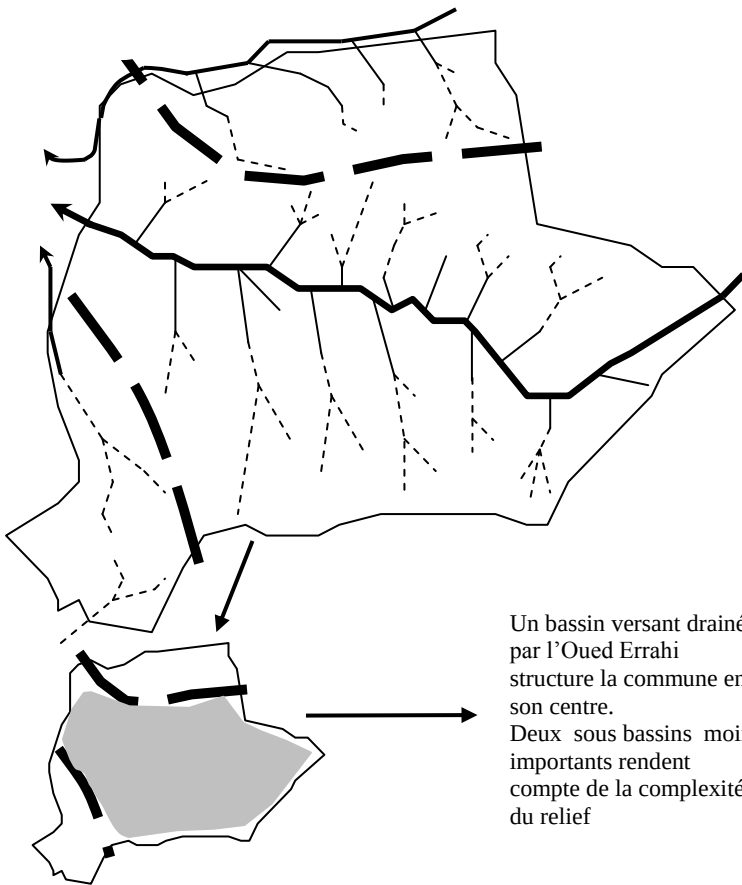
Un réseau hydrographique dense et hiérarchisé est doublement révélateur. Il souligne d'une part, l'importance du régime pluviométrique qui participe à sa genèse et caractérise la région, et d'autre part, la rigueur du relief qui le hiérarchise et conditionne sa configuration.

La commune est drainée par un oued principal Oued Errahi qui la traverse dans sa partie centrale d'est en ouest et organise autour de lui l'essentiel de l'écoulement. Les réseaux secondaires qui descendent du nord ou du sud viennent se greffer presque à la perpendiculaire sur le drain principal.

De petits réseaux de moindre importance couvrent la limite nord et l'extrême sud-ouest de la commune créant ainsi deux autres sous bassins dont la seule présence souligne davantage la complexité du relief. Les oueds qui les drainent sont l'Oued Zitout au nord et l'Oued Laskaf au sud qui rejoignent l'Oued Errahi plus à l'ouest hors du territoire communal, avant de se jeter dans l'Oued Djen-Djen.

Chorème 3

Un réseau hydrographique



Un bassin versant drainé par l'Oued Errahi structure la commune en son centre. Deux sous bassins moins importants rendent compte de la complexité du relief

La caractéristique principal de cet écoulement est qu'il est agressif en raison du régime pluviométrique de type méditerranéen caractérisé par la prépondérance des averses, les fortes inclinaisons du relief et la fragilité du substrat.

Les vallons sont en « V » et largement encaissés, souvent les échancrures dépassent les dix mètres. Ils découpent l'espace en bandes parallèles qui forment de petites unités de vie et d'activité et compartimentent de ce fait le relief. Cet aspect a une incidence directe sur la circulation en milieu montagnard car pour se rendre d'un point à un autre, très proche à vol d'oiseau, cela nécessite souvent de longs détours.

Dans sa majorité le réseau est caractérisé par la présence pérenne de l'eau au fond des vallons car les versants où les branches secondaires de Oued Errahi prennent leur source sont truffés de résurgences, au sud comme au nord. Ce ne sont donc que les branches supérieures du réseau, celles qui sont sur les pentes les plus rudes, vers les sommets, qui revêtent un caractère temporaire.

Si le réseau hydrographique rend compte des potentialités favorables en eau, il met également en évidence le compartimentage du relief qui sectionne les terroirs en lambeaux ou en minces bandes, exception faite pour la partie centrale de la commune. Cela réduit considérablement l'importance de ces ressources car, à défaut d'être facilement mobilisables elles sont, localement, difficilement utilisables.

Les terres susceptibles de supporter une agriculture intensive, dont la production serait destinée à être commercialisée, couvrent des superficies marquées par leur faiblesse et leur morcellement. Il est fréquent qu'une exploitation de petite taille ou de taille moyenne soit répartie sur trois à quatre parcelles situées à des endroits, des altitudes et des pentes différentes, ce qui rend ardue toute entreprise de modernisation ou d'intensification.

1.4. Un couvert végétal appréciable

De par son appartenance à l'étage sub-humide, la commune de Djimla dispose d'un couvert végétal naturel appréciable et diversifié. Les 900 mm de pluie qui tombent en moyenne chaque année permettent à la forêt de se maintenir ou de se régénérer lorsqu'elle est agressée par la dent du bétail ou les incendies, aux maquis et buissons de se développer et à la végétation de reconquérir rapidement tous les espaces abandonnés ou laissés en friche.

Certains versants, au sud comme au nord, traditionnellement réservés à la culture des céréales sont retournés à la friche et leur reconquête par l'oléastre, le lentisque, la bruyère ou le diss ne s'est pas faite attendre. Ils retournent progressivement à leur état naturel, servant désormais au pacage des troupeaux et fournissant les ruraux les plus démunis en bois de chauffage et de cuisine.

Aujourd'hui le couvert végétal naturel, avec ses différentes composantes, s'étend sur 1280 hectares, ce qui représente près de 20 % de la totalité des terres de la commune, se répartissant comme suit :

couvert végétal	superficies	pourcentages
Chêne zen	461.2	36.08
Chêne liège	197.2	15.42
Buissons et maquis	620	48.5
total	1 278.4	100

L'espace forestier ici est donc relativement conséquent et concerne plus de 50% du couvert végétal naturel. Il est à la fois productif en bois et en liège et fournit aux jeunes de la commune du travail saisonnier lorsque la récolte du liège est programmée par les Services de l'O.N.T.F.

Il est relativement diversifié avec comme composants principaux le chêne zen et le chêne liège. D'autres espèces tel que le châtaigner arrivent en association avec la forêt principale et ne concerne cependant que de faibles superficies.

Les maquis et les buissons par contre sont assez étendus et intéressent fortement les populations qui habitent alentour. Ils accueillent leurs élevages, leur fournissent l'énergie et parfois, à certains endroits, ils sont défrichés pour accueillir çà et là les jardins vivriers des ruraux qui ne disposent pas de terre.

Ce couvert végétal naturel est secondé par une oliveraie qui s'étend sur une superficie relativement importante imprimant à ces montagnes l'image d'un massif fortement boisé.

L'olivier ici fait parti du patrimoine et la conduite du verger se fait de manière traditionnelle. Il offre donc depuis fort longtemps aux fellahs du travail et aux ménages une source complémentaire de revenus. Son produit sert d'abord et avant tout à l'autoconsommation et l'huile n'est commercialisée qu'une fois les besoins domestiques satisfaits.

Les oliviers qui couvrent plus de 150 hectares participent efficacement à la protection des pentes contre l'érosion et occupent souvent les espaces difficilement exploitables par d'autres productions. De par sa rusticité et sa capacité d'adaptation aux terrains difficiles, il constitue en fait un formidable « outil » de mise en valeur à la fois protecteur de la nature et économiquement productif, donc largement rentable.

Prenant en considération cet aspect, les services agricoles de la wilaya de Jijel, les services forestiers et la caisse nationale de développement ont initié aux débuts des années 2000 un programme de mise en valeur conséquent concernant principalement l'olivier.

Ainsi donc, en associant leurs efforts et en impliquant dans le projet les fellahs de la commune, l'oliveraie s'est enrichie de 15 300 plants repartis sur plus de 150 hectares rajeunissant ainsi verger et doublant sa superficie. Le principe consiste en la fourniture des plants aux fellahs, d'une aide financière et d'un suivi technique.

Ainsi donc peut-on résumer les milieux physiques de la commune de Djimla à travers le tableau ci-dessous :

Paramètres	Potentialités	Contraintes
Site	Proximité d'une grande ville Sur l'axe routier Jijel-Sétif	Espace dominé Relativement enclavé
Topographie	La partie centrale forme un bassin Les pentes favorisent l'écoulement Les altitudes piègent l'humidité Offre une position d'abri	4/5 en montagne Difficile d'accès Peu exploitable Forte déclivité
Climat	Sub-humide à humide Plus de 900 mm/an Températures clémentes	Saison sèche Averses fréquentes
Végétation	Forêts et maquis Surfaces conséquentes	Dégradation avancée Réduction des surfaces
Hydrographie	Réseau dense Hiérarchisé Ecoulement pérenne	Vallons encaissés Relief compartimenté

Ainsi se présentent schématiquement les milieux physiques qui caractérisent la commune de Djimla.

Sans constituer un espace à fortes potentialités il dispose tout de même de quelques atouts qui sont loin d'être négligeables. Cependant ce sont justement ces mêmes milieux qui cumulent des handicaps sévères constituant un véritable écueil que toute entreprise de développement doit maîtriser au prix d'immenses trésors d'ingéniosité ou, à défaut, le contourner. Cela décourage les volontés les plus tenaces, engendre des surcoûts difficilement supportables et remet souvent en cause d'importants programmes d'équipements sociaux et économiques.

Il va sans dire que l'investissement, qu'il soit public ou privé, évite ce type de commune et n'étaient-ce les injonctions des Pouvoirs Publics, à travers les P.C.D., le P.N.D.A. et autres programmes de développement à destination du monde rural, quelque soient les incitations fiscales ou autres proposées, très peu d'investisseurs oseraient tenter l'expérience. A titre d'exemple, les seuls entrepreneurs rencontrés à Djimla sont ceux qui ont remporté les marchés de réalisation de routes et chemins communaux, d'équipements socio-économiques ou de logements à caractère social.

Cependant, malgré cette somme de contraintes qui caractérise cet espace, les hommes ont en fait un milieu de vie, de travail et de production.

2. Une montagne densément peuplée

Portant un peuplement relativement ancien, bien enraciné dans son terroir que le Senatus Consulte a répertorié en 1863 sous le nom de Douar Djimla, la commune enregistre aujourd'hui de fortes densités de populations dépassant souvent les densités des plaines côtières telles qu'Annaba ou Skikda.

Le cœur du Tell Oriental, à cet endroit ci, se présente donc comme une montagne densément peuplée.

2.1 Forte pression démographique

Si l'on se réfère au rapport habitants/espace que traduit si bien visuellement la figure de l'évolution des densités, il apparaît clairement que le milieu subit depuis fort longtemps déjà une grande pression démographique.

Celle-ci va en s'accroissant puisqu'en quarante ans les densités à Djimla ont doublées, passant de 130 hab. / km² en 1966 à 257 hab. / km² en 2004. Au regard des quatre recensements (1966, 1977, 1987 et 1998) il s'avère que cette augmentation est régulière et constante (130, 153, 193 et 238 hab. / km²).

Au plan spatial cette évolution n'est ni uniforme ni homogène : des zones entières sont désertées par les population au profit d'autres qui semblent de prime abord plus accueillantes. Cependant quelque soit le cas de figure retenu (1977, 1987 ou 1998) la tendance générale de la répartition qui se dégage est la formidable concentration de la population sur des espaces de plus en plus restreints.

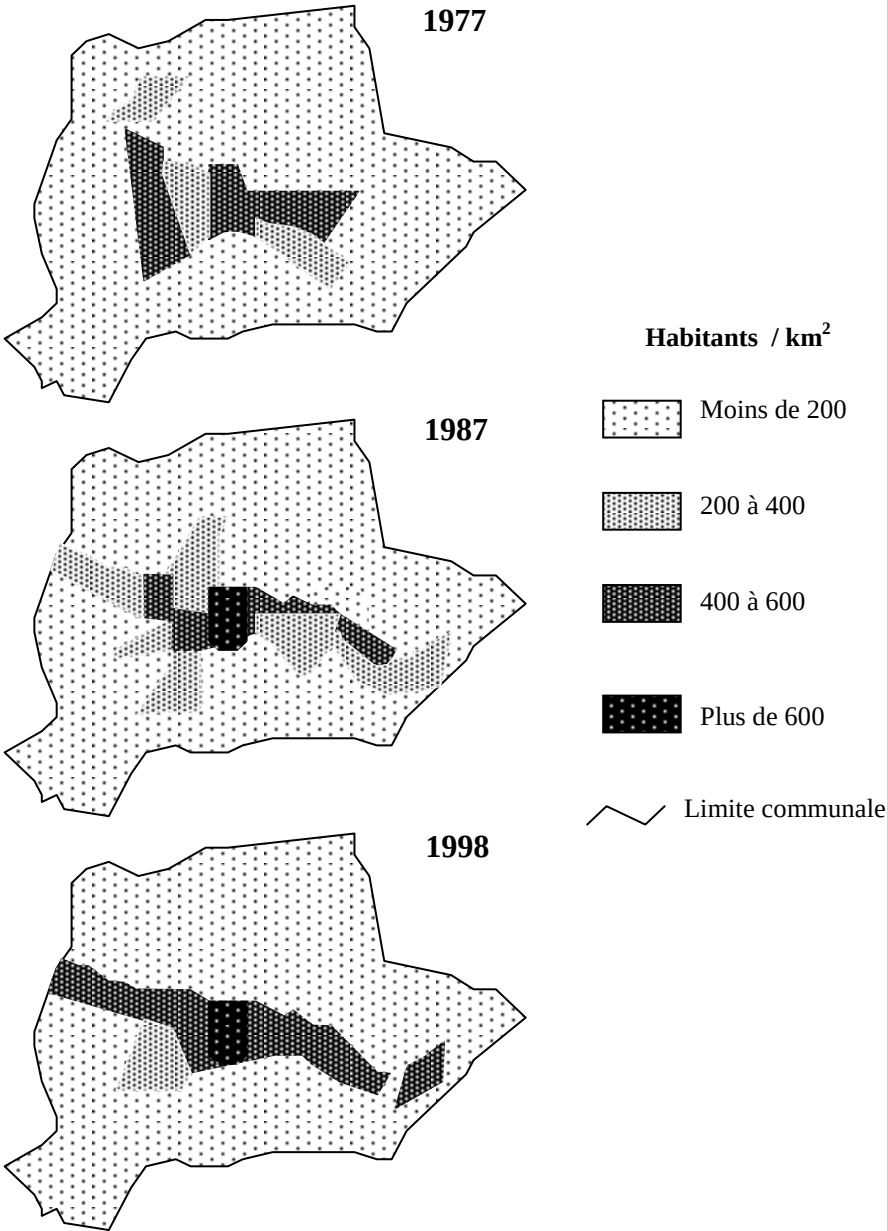
Si l'axe central de la commune a depuis toujours été accueillant et porte en son sein l'agglomération chef lieu (El Mahad) et une agglomération secondaire (Merdj Abdallah), c'est dans la zone éparse alentour que s'exprime le mieux cette augmentation des densités. Le croît naturel de la population autochtone autant que la désertion des zones marginales de la commune constituées par les milieux les plus rudes profitent surtout à ce cœur battant de Djimla qui longe de part et d'autre Oued Errahi et s'étale sur les terres les moins affectées par la pente.

Aujourd'hui les districts épars de cette zone affichent des densités de l'ordre de 400 hab. / km² et certains dépassent souvent les 600 hab. / km². Désormais on passe directement des endroits les moins peuplés (- de 200 hab. / km²) aux districts « chargés » (400 hab. / km² et plus) et, sur l'ensemble du territoire communal, la classe des 200 à 400 hab. / km² a quasiment disparu.

En affinant l'analyse à travers l'indice de concentration de GINI, on s'aperçoit que ce phénomène de concentration de la population qui est constant depuis quarante ans a subi une accélération entre 1987 et 1998 pour se tasser par la suite. Ceci s'explique aisément par la situation sécuritaire qu'a connu le pays durant les années quatre vingt dix.

Chorème 4

Commune de Djimla
Evolution des densités par district



Le tableau suivant met clairement en évidence ce phénomène :

	Part du territoire portant 50% de la population	Indice de GINI
1987	36 %	0.18
1998	16 %	0.46
2004	13 %	0.58

Cette concentration se fait toujours au profit des endroits affichant de faibles altitudes donnant au mouvement général une allure de descente vers les basses terres qui composent l'axe central. Ceci laisse supposer qu'avec le départ des populations, la déprime agricole va aller en s'accéléralant, rendant à la friche et aux maquis de larges portions d'espace jusque là productives.

Cependant cette concentration ne signifie, pour le moment, nullement agglomération, car le dernier recensement autant que les statistiques communales (2004) classent à peine 20 % de la population comme étant agglomérée et Merdj Abdallah, l'unique agglomération secondaire, n'est apparue qu'en 1998.

Le phénomène d'agglomération donc de la population (tel qu'il fut observé dans d'autres communes telliennes) semble inéluctablement enclenché, même s'il s'est fait un peu tardivement à Djimla.

2.2. Un croît naturel lent

Si la population algérienne a doublé en un peu moins de vingt ans entre 1966 et 1977 avec un taux d'accroissement naturel de l'ordre de 3.2 % par an, celle de la commune de Djimla a mis quarante ans pour le faire. Cela signifie qu'ici, si l'augmentation de la population est manifeste, elle s'effectue à un rythme deux fois plus lent que celui du pays.

	1966	1977	1987	1998	2004
Population	8 490	10 010	12 620	15 550	16 800
Tx Djimla	--	1.51	2.34	1.91	
Tx national	--	3.11	3.34	2.4	

Il est clair que le rythme d'évolution du taux d'accroissement reste inférieur d'un point au moins à la moyenne nationale. Cependant et comparativement à la moyenne de la wilaya de Jijel (1.7 % par an en 2004) Djimla se situe juste au

dessus avec un taux de 1.91 % ce qui traduit un relatif dynamisme démographique pour un milieu montagnard à l'échelle locale.

L'explication de la relative lenteur de cette augmentation réside dans le fait qu'elle repose essentiellement sur le croît naturel (les naissances moins les décès) et que les mouvements migratoires (immigration – émigration) ne sont guère à l'avantage la commune.

2.3. Un solde migratoire négatif

Sans constituer vraiment un espace répulsif du simple fait qu'elle arrive à conserver une grande partie de sa population, on ne peut cependant s'attendre à ce que la commune, de par les handicaps qu'elle accuse, soit une terre d'accueil pour de nouveaux migrants.

C'est ainsi que le solde migratoire de Djimla entre 1987 et 1998 s'avère négatif et révèle que pas moins de 2 700 personnes ont quitté définitivement la région pour s'installer ailleurs. Rapporté à l'ensemble des habitants de la commune, ce chiffre paraît important puisqu'il représente à lui seul un peu plus de 17 % de la population totale faisant de Djimla davantage un foyer de départ. Cependant cette émigration demeure spatialement limitée.

Au plan interne les échanges dans les deux sens (entrées et sorties) ne s'effectuent qu'avec deux communes de la wilaya à savoir Jijel, chef lieu de la wilaya, et Beni Yadjis, ancienne partie de la commune de Djimla, promue à son tour municipalité à la faveur du découpage administratif de 1984.

Au plan externe, ce sont les wilayas de Mila, Alger et Sétif qui concentrent l'essentiel des échanges.

	entrées	Sorties	Solde	%
Intra wilaya	189	2 321	- 2 132	78.8 %
Reste du pays	242	817	- 575	21.2 %
totaux	431	3 138	- 2 707	100 %

Il est clair que l'essentiel des mouvements migratoires se fasse à l'intérieur de la wilaya dans une proportion de près de 80% des personnes qui émigrent définitivement. A elle seule, la ville de Jijel capte plus de 50 % de ceux qui quittent Djimla, le reste, se répartissant entre les riches communes de la plaine jijellienne, telle que Taher, Kaous ou l'Emir Abdelkader.

Avec le reste du pays les échanges demeurent faibles et ne portent que sur 20% des personnes qui partent dont plus de la moitié s'oriente vers les wilayas limitrophes : Mila avec 40% et Sétif, 18%.

Cependant un double fait marquant retient l'attention :

- l'existence de relations avec la wilaya d'Alger, dans une proportion de 20% et qui s'est avérée, à travers les enquêtes de terrains, comme une destination traditionnelle qui a accueilli les premiers émigrants de Djimla au début du 20^{ème} siècle ;

- la quasi absence de relations avec Constantine qui demeure tout de même la métropole régionale et qui polarise une grande partie de l'est du pays.

A elles seules donc, trois wilaya captent près de 60 % des natifs de Djimla qui décident de s'installer ailleurs.

3. Concentration de l'habitat

Le trait majeur qui caractérise l'habitat dans cette région est sa répartition spatiale qui singularise le Tell Oriental par rapport aux autres montagnes algériennes.

D'abord le montagnard ici s'installe systématiquement sur les versants, jamais sur les crêtes ou en fond de vallée. L'espace occupé par l'habitat excède rarement la courbe de niveau des 1 000 mètres et se concentre généralement sur une bande de terre comprise entre 400 et 800 mètres, à mi-chemin des terres de pacage et des piémonts.

3.1. Domination de la forme en grappe

Djimla comptait en 1 730 logements en 1987 et près de 2 500 logements aujourd'hui. Cependant cet habitat se distingue principalement par sa répartition spatiale et les formes de groupements qu'il génère.

La forme agglomérée dans cette partie du Tell est récente et demeure largement minoritaire comme le montre le tableau ci-dessous :

	1987	%	1998	%
Logements en agglomération	202	10.5	485	16.9
Logements épars	1 730	89.5	2 380	83.1
Totaux	1 932	100	2 865	100

Il est à noter que la maison isolée est un phénomène vraiment exceptionnel et la forme d'habitat la plus répandue est la mehta. Elle constitue une sorte de nébuleuse aux contours imprécis et qui se compose de 5 à 60 maisons, voire plus, assez proches les unes des autres pour ne pas constituer un habitat épars, et assez éloignées pour ne pas être assimilé à de l'habitat aggloméré.

La mechta, plus qu'un groupement d'habitat, c'est d'abord une communauté humaine relativement homogène, composée de plusieurs familles entretenant entre elles de forts liens de sang et de solidarité. Les facteurs d'unité sont d'ordre social (appartenance au même douar, puiser l'eau à la même source, etc.), culturel et cultuel (cimetières, lieux de prière, aire de loisir, etc.) ainsi qu'économique (entraide paysanne, partage des parcours, associations diverses, etc.).

Cette forme de disposition de l'habitat en grappe, installé aux alentours d'une résurgence, à côté d'un vallon, entouré d'un bosquet, de préférence sur un replat desservi par un chemin ou une route carrossable, à mi chemin des parcours et des terres labourables, tels sont les caractéristiques du site qu'affectionnent les hommes d'ici pour construire leurs demeures.

En 1998 la commune comptait près d'une soixantaine de mechtas de plus de 10 maisons groupant à elles seules 1 390 logements soit près de 50% du parc immobilier de la commune. La moyenne est de 24 maisons par groupement, mais l'éventail est assez large puisqu'on trouve des mechtas qui comptent de 5 à plus de 54 logements.

L'habitat aggloméré tel qu'on le connaît aujourd'hui est d'apparition récente à Djimla et l'Agglomération Chef Lieu « El Mahad » n'est rien de plus qu'un « gonflement » par ajout de logements, qui s'installent sur les espaces vivriers, autour de la mechta originale. Sa promotion en agglomération date des années soixante dix.

Quant à l'Agglomération Secondaire « Merdj Abdellah » elle n'est apparue qu'à la faveur du recensement de 1998. En fait il a suffi tout simplement que quelques maisons soient construites entre deux mechtas pour gommer la distance des deux cent qui les séparait et les classait en hameaux, pour ériger la nouvelle nébuleuse en Agglomération Secondaire.

3.2. Tendance au glissement et à la concentration

À l'image de l'évolution de la répartition de la population l'habitat tend à se concentrer sur une faible partie du territoire de la commune et de préférence sur les basses terres. L'axe qui traverse Djimla en son cœur semble agir comme un aimant autour duquel viennent s'agglutiner les mechtas.

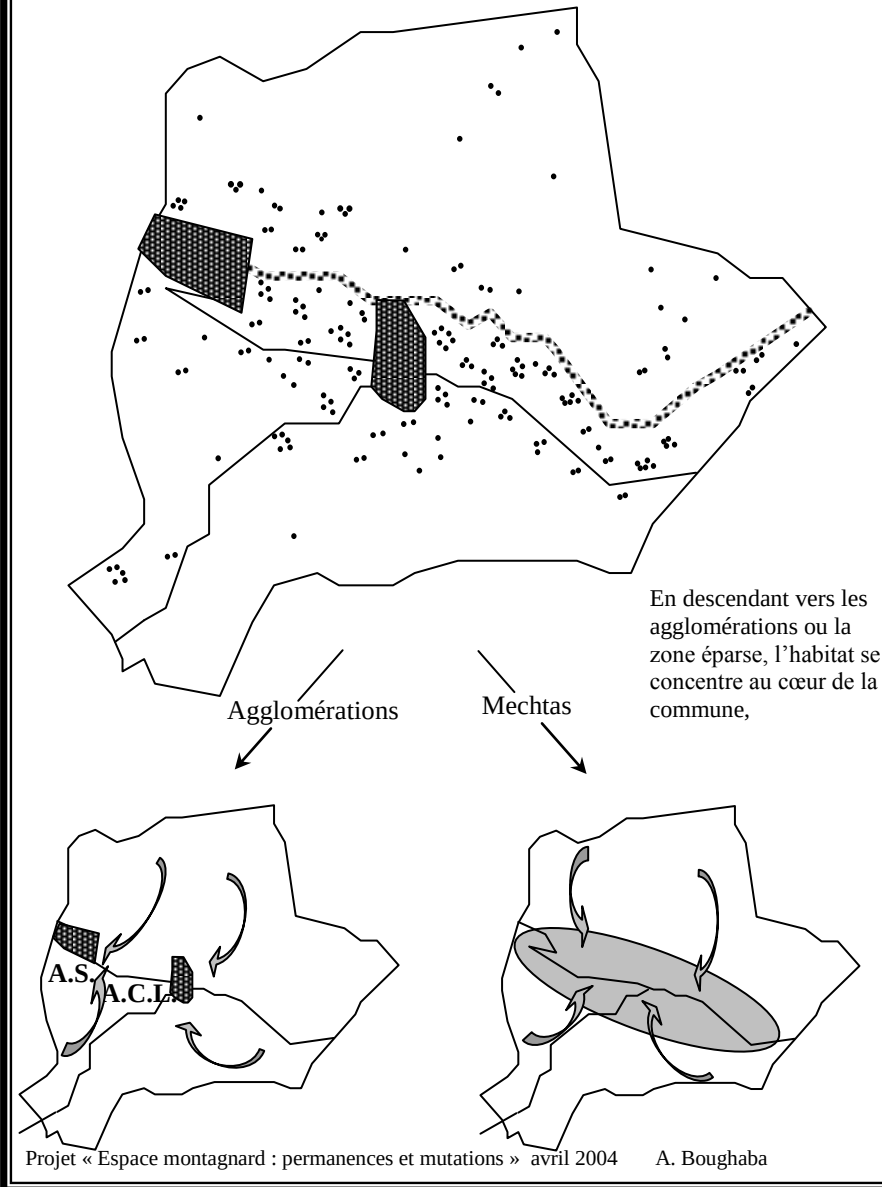
C'est à cet endroit, est-il nécessaire de le rappeler, qu'on trouve les pentes les moins prononcées et que se situent les altitudes les plus clémentes (moyennes et basses) comprises entre 500 et 800 mètres dans l'ensemble, constituant ainsi un excellent réceptacle pour un milieu difficile. C'est également là que passe l'Oued Errahi développant un complexe de petites terrasses sur ses berges susceptibles d'accueillir les jardins vivriers et une agriculture intensive.

C'est cet axe central d'orientation et d'inclinaison est-ouest qui concentre à lui seul les deux agglomérations que compte la commune et plus de 65 % de l'habitat épars (mechtas).

En plus des atouts physiques indéniables dont il dispose, ce « cœur battant » est structuré par un chemin de wilaya en parfait état, d'où part un faisceau de chemins vicinaux et de pistes carrossables qui desservent les endroits les plus reculés et participent, dans une certaine mesure, à fixer les quelques que mechtas qui restent et à maintenir les derniers habitants sur leurs lieux de vie.

Chorème 5

Glissement et concentration de l'habitat



3.3. D'importantes transformations

L'habitat dans la commune a fière allure et ne laisse pas apparaître les signes de la pauvreté. Tourné vers l'intérieur dans la quasi totalité des cas, il est toujours cerné par une parcelle vivrière et un bosquet d'arbres fruitiers. Rarement deux maisons se touchent et cela dégage l'impression générale d'un paysage verdoyant constellé de maisons.

Dans son ensemble l'habitat est composé de maisons basses et les enquêtes de terrain révèlent que 62.3 % des logements de la commune appartiennent à cette catégorie, le reste étant des maisons à étages. Cependant la situation n'est pas semblable dans les agglomérations et la zone épars.

	Maisons basses	Maisons à étages
Zone épars	69.2 %	29.8 %
Agglomération	54.4 %	45.6 %

Si dans les mechtas, plus de deux maisons sur trois sont basses, à El Mehad ou Merdj Abdellah, elles ne représentent plus que la moitié du parc immobilier. Cette évolution est récente et fût relevée il y a à peine vingt ans car auparavant, de mémoire d'homme, l'escalier n'a jamais existé dans les maisons.

Cette évolution est visible également à travers les nouveaux types de matériaux utilisés dans la construction. Ainsi la brique et le parpaing ont largement remplacé les matériaux locaux (pierre et toub) et la dalle en béton armé a supplanté la traditionnelle tuile rouge.

Murs			Toit			Sol		
Brique	Parpaing	Toub	Dalle	Tuile	Tôle	Carrelage	Ciment	Autre
70.6 %	19.7 %	09.7 %	72.7 %	18.5 %	08.8 %	58.7 %	27.5 %	13.8 %

En somme la maison à Djimla, qu'elle soit en zone agglomérée ou dans une mechta en rase campagne, se présente schématiquement ainsi : c'est une maison basse (62%) dont les murs sont en briques (70%), couverte d'une dalle en béton (73%) et disposant d'un sol couvert de carrelages.

Les transformations qu'a subi l'habitat s'affichent donc nettement et marquent sensiblement le paysage même si la maison rurale de type traditionnelle avec tous ses attributs est toujours présente.

Ces transformations que subit le logement ont été rendues possible du fait que la forme d'appropriation de la maison est de statut privé. En effet en agglomérée comme dans les mechtas la dominante est que plus de 90 % des

logements ont été hérités ou construits par leurs occupants actuels sur un sol leur appartenant.

3.4. Exiguïté des logements et fonction double

Les instruments les plus appropriés pour mesurer l'exiguïté des logements demeurent le TOL et le TOP parce qu'ils permettent de ramener les observations de terrain à des moyennes nationales. Ainsi à Djimla le TOL (3.2 personnes / logement) et le TOP (8.7 personnes / pièce) sont largement au dessus de la moyenne rurale nationale qui est de 2.63 pour le TOL et 6.61 pour le TOP.

Cette forte charge humaine tout comme l'exiguïté trouvent leur explication dans le fait que près de 90 % du parc immobilier de la commune se compose de maisons qui comptent moins de quatre pièces et celles de moins de deux pièces représente un logement sur trois.

Cependant la situation tend vers l'amélioration car plus de 70 % des maisons portent des attentes ce qui signifie que l'entreprise d'agrandissement dans le sens de la hauteur est programmée.

L'exiguïté est également due aux fonctions qu'assume le logement. Si dans l'ensemble l'exclusivité de la fonction résidentielle est le trait dominant au niveau communal puisqu'elle concerne 55 % des logements, les 45 % restants assurent une fonction double, voire triple.

Logement	Logement + élevage	Logement + commerce	Log. + élev. + com.
55.1 %	30.9 %	4.5 %	9.5 %

Il va sans dire que lorsqu'une seconde ou une troisième fonction est affectée au logement elle se fait au détriment de l'espace résidentiel. Ainsi donc dans une maison basse, le bétail occupe forcément une partie du logement et dans la maison à étage on lui lègue le rez-de-chaussée.

3.5. Un habitat fonctionnel et bien équipé

Connecté au réseaux électrique (plus de 90 %) et à la route, rarement à l'alimentation en eau potable (32 %) et au « tout à l'égout », le logement à Djimla est relativement bien équipé et dispose de l'essentiel des commodités de base.

Ainsi donc, comparativement au milieu rural au plan national, l'habitat dans la commune de Djimla, aussi bien en zone éparse qu'en agglomération, est mieux loti. Dans tous les cas de figures et pour les trois éléments de base, il affiche des niveaux d'équipement au-dessus de la moyenne rurale nationale.

	Commodités			Electroménager		
	cuisine	S. de bain	toilettes	télé	cuisinière	réfrigérateur
Djimla	75.6 %	44.2 %	92.8 %	90.6 %	44.3 %	51.4 %
moy. rurale nationale	67.75 %	30.19 %	53.15 %	66.8 %	45.16 %	---

D'autre part, les foyers adoptent de plus en plus des modèles de consommation de type urbain et s'équipent en appareils électroménagers de toute sorte. De ce point de vue, la commune semble très bien dotée du fait qu'elle est toujours au delà de la norme rurale nationale. Mieux encore, une maison sur deux est dotée d'une antenne parabolique et 13 % de machine à laver.

C'est autant dire la capacité d'adaptation de ces montagnards, profondément ruraux, à la modernité et à des modes de consommation nouveaux. Sans s'acculturer pour autant les habitants de cette partie du Tell font preuve d'ouverture et d'une grande capacité d'assimilation des moyens modernes qui facilitent l'existence, tout en conservant autour de la maison la parcelle vivrière qui les nourrit et l'étable qui accueille la vache, les trois chèvres et les deux moutons.

4. Une agriculture diversifiée et extensive

Avec les limites qu'impose le milieu physique en mettant à disposition peu de surfaces agricoles utiles, le paysan se voit contraint de mettre à profit la diversité des terroirs par une agriculture diversifiée. Un deuxième handicap, dû aux hommes celui là, réside dans le mode d'appropriation du sol et la forme de transmission de la terre.

Déterminisme physique donc et formes d'organisations sociales font qu'en ce milieu montagnard l'agriculture se heurte à trop de contraintes pour être en définitive une activité économique performante. Elle se contente simplement de nourrir partiellement les hommes et de soutenir un mode de vie séculaire basé sur les solidarités et les complémentarités.

4.1. Appropriation privée de la terre

Il est certain que la colonisation s'est très peu intéressée à la montagne algérienne si ce n'est pour cantonner les populations autochtones et libérer les riches terres des plaines et des bassins intérieurs. De ce fait, exception faite pour les terres forestières, le statut foncier a très peu évolué et est donc dominé par l'appropriation *melk* de la terre.

Djimla n'échappe pas à cette règle et la possession de la terre est de statut *melk*, un droit coutumier qui reconnaît aux individus un droit de type privatif

sur la terre sans pour autant que cela soit consigné dans des documents administratifs et matérialisé par des cartes (cadastre).

Statut	Superficies (ha)	Pourcentages
Melk	3 532	54.1
Domanial	1 810	27.7
Communal	580	8.9
E.A.C. et E.A.I.	610	9.3
Total	6 532	100

Plus de la moitié de la superficie de la commune est propriété des habitants de Djimla qui se la transmettent de génération en génération, par voie d'héritage, de compensation ou d'achat informel.

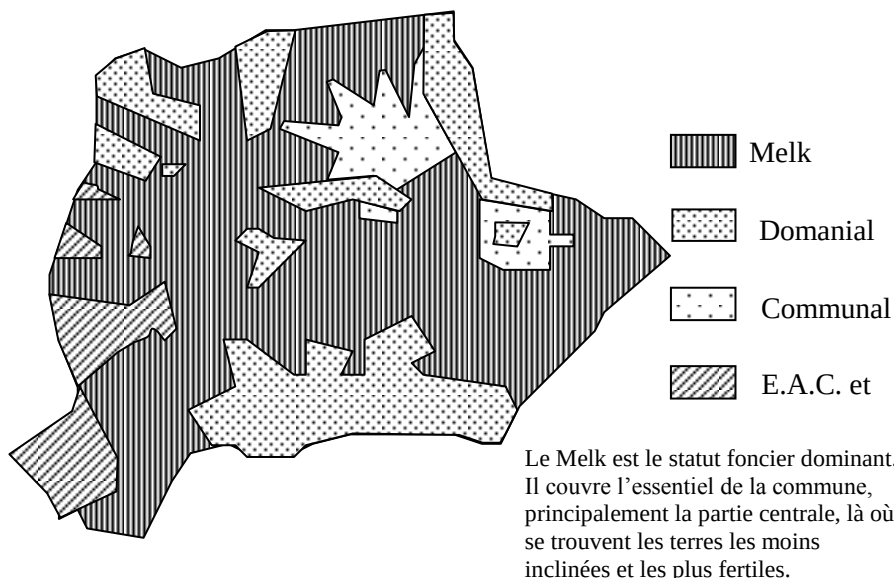
La localisation de ces terres melk est plus que significative. Elles sont présentes au niveau de tous les milieux physiques (montagne, versants et bassin) mais elles se concentrent pour l'essentiel au cœur de la commune sur les terres les moins inclinées et les sols les plus fertiles.

La puissance publique dispose elle aussi d'un capital foncier non négligeable qui est constitué exclusivement par les surfaces occupées par la forêt ou le maquis. Quant à la municipalité, pour la réalisation des équipements socio-économique, elle garde en sa possession une réserve foncière de 9 % de l'ensemble du foncier communal.

La « curiosité » vient de la présence de ces exploitations issues de la restructuration du secteur étatique, lui-même héritier des domaines coloniaux et qui constituent une exploitation agricole en commun (E.A.C.) et onze exploitations agricoles individuelles (E.A.I.).

Elles attestent de la timide avancée coloniale privée dans ces contrées de l'Algérie profonde qu'a tenté en son temps un certain Luchard. Leur positionnement sur les marges de la commune se passe de tout commentaire.

Appropriation melk de la terre



Projet « Espace montagnard : permanences et mutations » avril 2004 A. Boughaba

4.2. Transmission par héritage et morcellement

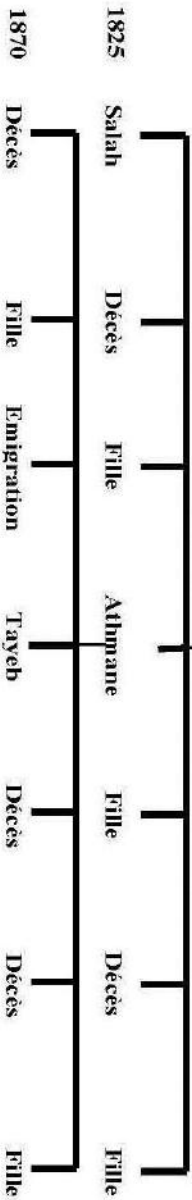
Le statut melk qui obéit au droit coutumier fait que la terre ne constitue en aucun cas un produit marchand. Même en son temps le pouvoir colonial s'est heurté à cette disposition qui protège efficacement des communautés agraires entières contre la dépossession, surtout par le biais des achats.

Ici, comme ailleurs en pays melk, la possession de la terre se fait par voie d'héritage et dans un souci de garder la terre au sein de la famille et allant à l'encontre du droit musulman, la femme, même si elle conserve un droit d'usufruitière, ne peut en aucun cas prétendre à l'héritage.

Lors du passage d'une génération à une autre, la taille de la propriété sera inversement proportionnelle à la taille des familles. Ainsi les familles qui se composent de peu d'héritiers peuvent conserver des exploitations relativement viables.

DEUX SIECLES D'EVOLUTION DE LA PROPRIETE MELK

Lamri



(180 hectares, 550 oliviers)

1918

Athmane (65 hectares, 125 oliviers)

Fille

Ahmed (75 hectares, 380 oliviers)

Décès

Ali (80 hectares, 245 oliviers)

1974

Décès

Messaoud (70 hectares, 125 oliviers)

Décès

Salah Belkacem (60 et 220)

Ahmed Mohamed Hocine Smaïn Amar (60 et 220) (21 et 200) (19 et 160) (18 et 10) (22 et 90)

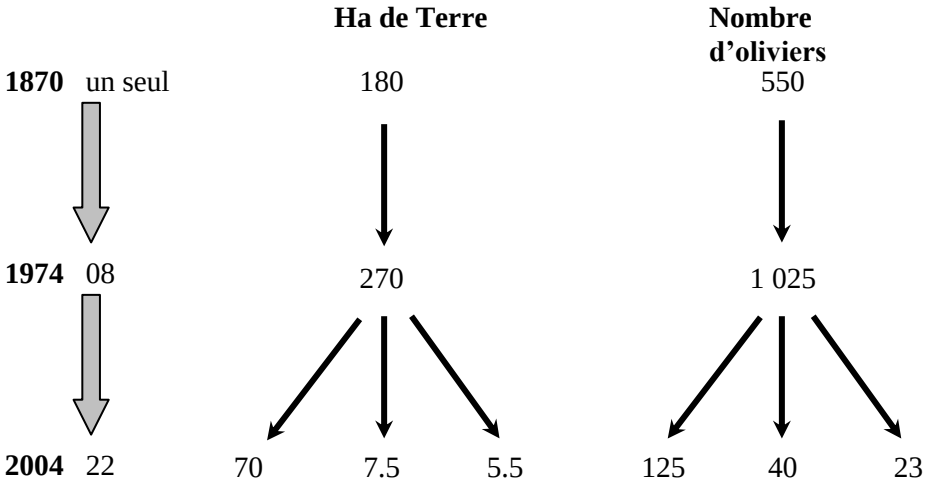
2004

04 héritiers

01 héritier

08 hérit. 05 hérit. 01 hérit. 01 hérit. 04 hérit.

Projet « Espace montagnard : permanences et mutations » avril 2004 A. Boughaba



Quant aux familles nombreuses qui comptent beaucoup de garçons la succession poussera au morcellement de l'exploitation jusqu'au stade de l'indivisibilité. C'est en fait l'indivision qui est le trait marquant de la propriété foncière dans la montagne tellienne.

De cette situation résulte un morcellement qui frise l'émiettement et une exploitation est souvent constituée de micro-parcelles que la végétation recolonise dans la majorité des cas.

De plus, même lorsque les exploitations sont de taille acceptable elles se composent toujours de plusieurs parcelles, éparpillées sur les divers terroirs, car les partages successoraux, dans un souci d'équité, tiennent compte de la valeur agronomique des terres.

Les indices de structure et de groupement qui rendent compte de la viabilité des exploitations sont très mauvais à Djimla : rarement une exploitation est constituée d'un seul tenant et dans aucun des cas le siège ne se trouve au centre.

4.3. *Rareté de la terre et production extensive*

Les terres réservées à l'agriculture sont très rares en milieu montagnard et la surface agricole utile avec ses 1 290 ha ne représente que 20 % de la superficie totale de la commune. Si on exclu les terres au repos, la part réellement productive chute à 428 ha soit à peine 7 % de la superficie totale de Djimla.

Elles portent une agriculture certes diversifiée, mais largement frappée du sceau de l'extensivité, sinon comment expliquer la part élevée de la jachère (67 % de la S.A.U.) qui n'est en fait qu'une déprime pure et simple que les statistiques éprouvent beaucoup de difficultés à masquer.

D'autre part, la présence de céréales sur des terres en pente et sous un climat humide, souligne davantage le caractère d'une économie autarcique plus qu'elles ne constituent un élément d'intensification, même si les rendements restent relativement appréciables (13.7 quintaux/hectare).

	fourrage	céréales	maraîchage	légu. secs	arboriculture
Moyenne en ha	320	145	68	33	208
Part dans la S.A.U.	24.8 %	11.4 %	5.3 %	2.5 %	16.2 %

Les cultures fourragères par contre sont bien à leur place ici parce qu'elles profitent de l'humidité générale, donnent d'excellents rendements et valorisent ainsi les sols qu'elles couvrent. De plus leur importance est également liée à la présence d'un élevage relativement important.

Cultures annuelles et arboriculture quant à elle occupent l'essentiel des terres cultivables. Les cultures maraîchères, dont la partie autoconsommée échappe aux statistiques, avec 5 % de la SAU, représentent le double de la moyenne nationale.

Il est certain que c'est par ce biais des produits frais, avec les maigres excédents qu'elles dégagent, que l'agriculture de montagne enregistre une évolution qualitative de sa production et s'insère dans l'économie marchande.

L'élément marquant et visible dans le paysage demeure l'arbre qui, par l'olivier et d'autres arbres fruitiers (noyers, pommier, poirier, figuier, etc.), couvre plus de 16 % de la surface agricole.

Avec le maraîchage donc, l'arboriculture constitue, un élément réel d'intensification même si cela reste en deçà des possibilités qu'offre réellement la région.

4.4. Terre d'élection du bovin

En plus de la présence de maquis et de forêts qui servent souvent de zone de pacage, les terres de parcours représentent à elles seules près de la moitié de la superficie agricole totale de la commune. Cela donne un bon aperçu de ce que peut représenter l'élevage dans cette partie du Tell.

Activité assurée depuis toujours pour fournir viande et lait, elle reposait auparavant essentiellement sur les bovin et les caprins. L'évolution récente du troupeau et l'ouverture de la montagne au marché a introduit l'élevage du mouton dans une proportion non négligeable même si le terroir, en raison du fort taux d'humidité et de la présence permanente de vert, ne lui convient pas.

	Unités Gros Bétail	Pourcentage
Bovins	1 925	67 %
Ovins	790	27 %
Caprins	165	06 %
Total	2 880	100 %

Il est certain que le bovin, aussi bien pour sa viande que pour son lait, constitue la principale composante du troupeau. Au niveau individuel cela se traduit par la présence d'une à deux vaches par maison, associées à quelques moutons, et c'est généralement la femme qui s'en occupe.

La caractéristique principale de cet élevage est qu'il est composé de vaches de race locale, assez rustiques et qui se contentent du simple pacage libre. Elles sont adaptées au milieu montagnard et souvent elles ont un comportement de « chèvre », s'accrochant aux pentes les plus raides et pendant la saison sèche se nourrissent du feuillage de certains arbres tel que le frêne.

D'année en année, le troupeau ne cesse de s'agrandir et la pression sur le milieu devient réellement inquiétante. De 1996 à 2001 le nombre d'unité gros bétail est passé de 1 916 têtes à 2 880, soit une progression de 150 % en l'espace de cinq ans. Par rapport aux terres de parcours la taille du troupeau devient important avec une charge de 2,1 U.G.B./hectare et la progression ne semble pas vouloir s'arrêter du fait que l'activité s'avère éminemment rentable.

Des tentatives d'élevage en batterie du poulet de chair et de production de miel ont été entreprises çà et là sans grand succès et même si elles continuent d'être pratiquées, elles demeurent une activité marginale.

L'agriculture, avec toutes ses composantes, reste une activité prépondérante dans ce milieu bien qu'elle soit loin de répondre aux besoins des populations locales tant en emplois qu'en production. Elle occupe surtout la femme rurale à qui incombe la charge de la parcelle vivrière et qui prend soin avec délicatesse des quelques vaches ou chèvres dont dispose le foyer.

En fait l'agriculture plus qu'une activité économique, elle est perçue comme un mode de vie et aucun habitant de Djimla ne se reconnaît agriculteur.

5. Un espace polarisé

L'armature des centres ruraux aussi bien que les équipements et les services sont les éléments qui orientent l'organisation d'un espace donné. En plaine comme en montagne, c'est autour de la route et des principaux services administratifs et commerciaux que s'organise la vie.

5.1. Un bon niveau d'équipement

Si l'on se réfère à quelques secteurs et aux données statistiques pour mesurer le niveau d'équipement de la commune, le résultat se révèle étonnant à plus d'un titre, car Djimla affiche des ratios très voisins, voire meilleurs que les normes nationales, et ne semble pas souffrir d'un sous équipement chronique.

Ainsi, concernant le secteur éducatif, le nombre d'élèves par classe ou le nombre d'élèves par enseignant, à quelque niveau que ce soit, sont équivalents à ceux de la wilaya de Constantine par exemple.

Les mesures effectuées dans les établissements scolaires de la commune donne les ratios suivants par classe : 42,3 pour le primaire, 44 pour le moyen et

40,1 pour le lycée. Même si de prime abord les chiffres semblent relativement élevés, ils restent dans la norme nationale.

Au plan des équipements sanitaires, la commune semble bien lotie et dispose d'une polyclinique, de six salles de soins, de trois pharmacies et de trois cabinets médicaux (deux médecins généralistes et un chirurgien dentiste).

Au plan spatial, si on excepte les salles de soins qui sont à peu près le seul équipement qu'on rencontre un peu partout dans les mechtas, les écoles primaires et les équipements de niveau supérieur (lycée, polyclinique, etc.) sont concentrés soit au niveau du chef lieu, soit le long de Oued Errahi qui traverse d'est en ouest la commune en son centre.

5.2. Un réseau de petit centres

Deux agglomérations de taille modeste, le chef lieu El M'had (2 300 habitants) et Merdj Abdallah (750 habitants) sont les seules agglomérations que compte la commune. Situées sur les berges de l'oued elles occupent les terrains les moins inclinés, marqués par des altitudes comprises dans une fourchette allant de 200 à 500m et structurent la commune autour d'un axe central.

Cette ligne de force est confortée dans son rôle structurant par la présence d'une « guirlande » de petits groupements d'habitat (350 habitants par mechta en moyenne) qui s'étirent d'est en ouest en suivant la configuration de l'oued et du chemin de wilaya qui désert cette partie de la commune.

Même si l'essentiel des équipements et des services est concentré dans le chef lieu, ces mechtas assurent un rôle de rayonnement à l'échelon local, dans un rayon de quelques centaines de mètres. Elles mettent à la disposition des petites communautés qui les composent et qui les entourent les services élémentaires indispensables au quotidien tels que l'épicerie, le café ou la salle de prière.

Leur rôle d'animation du milieu rural n'est pas à négliger et s'il est nécessaire de maintenir les hommes sur leurs lieux de vie, ces mechtas constituent une bonne assise pour mettre en place un réseau de services sociaux et économiques plus évolué.

5.3. Une route nationale excentrée

Le réseau routier qui dessert la commune se compose d'une portion de route nationale, celle qui relie Jijel à Constantine en passant par Mila et d'une vingtaine de kilomètres composée d'un chemin de wilaya et chemins vicinaux. Le reste du réseau qui relie les mechtas à l'asphalte est composé de pistes carrossables, difficilement praticables durant les mois d'hiver.

Mais quelle que soit leur classification toutes les routes (R.N., C.W. ou C.V.) convergent vers le chef lieu qui se présente comme un passage obligé pour se rendre dans n'importe quel endroit de la commune. C'est peut être l'équipement le plus expressif qui met en évidence la polarisation de Djimla et souligne avec force son centre de gravité.

Il conditionne de ce fait tous les déplacements de la population et oriente l'organisation du transport quotidien des voyageurs. Pour se rendre à Jijel, destination qui attire chaque jours des centaines d'habitants de Djimla (33 rotations quotidiennes assurées par 11 autobus), l'agglomération chef lieu constitue un relais obligatoire.

En montagne la circulation à pied ou en voiture est possible, elle est cependant pénible et difficile mais l'inaccessibilité n'est que relative. Tout point peut donc être rejoint mais cela nécessite souvent de longs détours et la mesure de la difficulté apparaît à travers le temps mis pour se rendre d'un endroit à un autre. La ligne droite ici ne peut être de mise, il faut à tout instant composer avec le relief.

Conclusion

Quelque soit les paramètres retenus il est indéniable que la montagne « bouge » à des rythmes et dans des directions différentes.

Si une partie de la population a fait le choix de l'émigration, la majorité reste et s'adapte aux réalités du lieu et du moment, quittant les espaces rudes pour s'agglomérer dans des endroits plus cléments. Ainsi quitte t-on les hauts versants pour les basses terres et la zone éparse pour les agglomérations et les petits centres ruraux à la recherche des commodités et des services élémentaires.

L'évolution se lit à travers les transformations que subit l'habitat autant dans sa morphologie que dans ses fonctions. Les matériaux servant à sa construction évoluent.

Visibles, les évolutions sont lentes, elles prennent le temps et évitent de bousculer l'organisation spatiale, sociale et économique. L'ouverture à l'économie marchande comme aux moyens de communication modernes amarre cette partie du Tell au reste du pays et implique des postures que le paysan de Djimla adopte lentement mais avec aisance.

Les éléments de la vie moderne sont reçus comme tels, affectent certaines composantes sans remettre totalement en question un mode de vie porté par plusieurs siècles d'histoire.

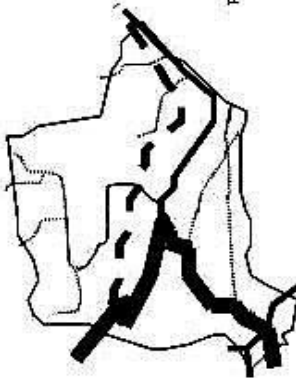
Chorème 8

UNE COMMUNE FORTEMENT POLARISEE



L'armature des centres ruraux

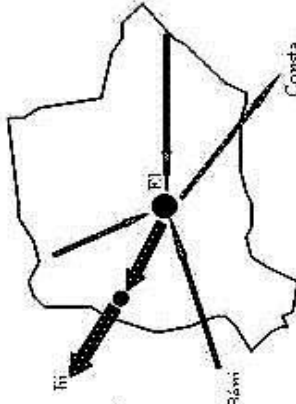
L'Agglomération Chef Lieu est secondée par un réseau de grosses mechtas pour animer la vie locale et mettre à la disposition des populations les services élémentaires, tels que l'école, la salle de soins, l'épicerie, le café ou la salle de prière.



Le réseau routier

La R N 77 qui relie Djindja à Injel et Ferdjouna est excentrée par rapport par rapport au territoire communal. Même si elle le sert, elle ne fait que le traverser.

Le réseau « utile », quant à lui est constitué par une vingtaine de km de Chemins de wlaya et de Chemins Communaux.



Transport de voyageurs

Pour sortir ou rentrer dans Djindja il faut impérativement passer par El M'had (A.C.L.). Toutes les relations avec le reste du pays passent donc par ce relais qui organise également le transport de voyageurs au niveau local, comme en témoigne la dépendance de Béni Yajis.

Synthèse

Vu de l'extérieur, de par sa masse imposante, le Tell Oriental apparaît comme une barrière infranchissable ne cédant que par les gorges de Béni Haroune et formant un écran entre le littoral et l'intérieur des terres. Ailleurs, pour le franchir, il faut épouser ses contours et admettre l'inclinaison de ses versants.

Milieu contraignant et difficile, les hommes en ont fait depuis des siècles un lieu de vie et de production.

De tous temps, par sa masse, ses pentes, ses altitudes et son réseau hydrographique, la montagne s'est singularisée par rapport aux espaces qui l'entourent. Elle est géographiquement dominante mais économiquement dépendante.

Milieu historique de repli pour les populations autochtones il encoure aujourd'hui de sérieuses menaces pour ses équilibres séculaires.

Durement éprouvé par l'anthropisme, les incendies et la guerre de libération, il est actuellement au bord de la rupture à cause des pressions multiples auxquelles il est soumis (agents naturels, densités humaines et animales, situation sécuritaire, etc.).

La montagne tellienne porte des densités de plaines (250 habitants au kilomètre carré). Malgré la faiblesse de ses potentialités économiques, elle dispose d'un pouvoir remarquable de rétention des populations. Seuls le « trop plein » subit le délestage.

Traditionnellement accrochés à leurs pentes, depuis une vingtaine d'années, les hommes descendent désormais vers les terres basses abandonnant des terroirs entiers à la friche. La déprime agraire marque aujourd'hui les paysages.

L'autre aspect est la tendance des populations à se diriger vers les agglomérations existantes ou se concentrer dans les petits centres ruraux que sont les mechtas, dont la simple connexion de deux ou trois d'entre elles permet l'émergence d'une agglomération nouvelle (Merdj Abdellah).

Les terres cultivables sont un produit rare en montagne et leur appropriation est de type Melk (statut foncier obéissant au droit coutumier). Elles sont rarement cadastrées et portent le sceau de l'inaliénabilité.

Leur transmission se fait par voie d'héritage et pour garder la terre au sein de la même famille, l'exhérédation est appliquée aux ayants droit de sexe féminin. Les héritières peuvent cependant conserver, de leur vivant, l'usufruit de la part de la terre qui leur revient de droit.

Ce processus de transmission de la propriété conduit à son morcellement et par voie de conséquence au stade de l'indivisibilité. C'est la situation que connaît la quasi totalité des terres de Djimla et qui rend toute entreprise de rénovation ou d'intensification agraire très ardue, sinon impossible.

Une agriculture diversifiée, basée sur l'arboriculture, la céréaliculture, le maraîchage et l'élevage met à profit la diversité des terroirs et souligne la tendance séculaire qui visait l'autosuffisance alimentaire.

A cause de la pénibilité du travail de la terre et des coûts de sa mise en valeur, des pans entiers de la montagne sont laissés en jachère et n'était-ce le bétail qui les valorise quelque peu, on serait là en présence de terres incultes. Ceci constitue une marque manifeste d'extensivité.

La tendance nouvelle qui affecte la production agricole est la découverte de l'économie marchande. Même si les volumes commercialisés restent modestes, il n'en demeure pas moins que les fellahs adoptent le marché.

La montagne est le pays de la vache et du pacage libre en forêt, dans les maquis ou sur la friche. Le troupeau est composé de vaches de race locale qui sont assez rustiques et bien adaptées au milieu.

La chèvre qui a toujours fait partie du patrimoine montagnard cède progressivement la place au mouton, véritable « intrus » dont l'adoption par les paysans est essentiellement due à la valeur économique de sa viande.

Si la charge à l'hectare est assez élevée, le troupeau à l'échelon familiale reste de taille modeste et est constitué d'un petit nombre de têtes de bétail.

L'activité agricole dans le Tell, à l'instar du monde rural algérien, n'est pas considérée par les montagnards comme de l'emploi mais plutôt comme un mode de vie. Ce qui se développe par contre c'est le B.T.P., les activités informelles et le tertiaire élémentaire (petit commerce et petit artisanat).

La tendance à la concentration de la population génère de nouvelles agglomérations, principalement secondaires, et étoffe les petits hameaux. Ainsi a émergé un réseau de centres ruraux dont le rôle d'animation du milieu est important dans la vie locale.

Offrant à la population les services élémentaires, indispensables au quotidien, ces centres polarisent l'espace et orientent son organisation mettant ainsi en exergue ses lignes de force, principalement l'axe central à Djimla.

L'installation des équipements se fait généralement dans les agglomérations et participe de ce fait au renforcement des disparités avec les zones éparses.

Si au plan des services publics (antenne postale, mairie, etc.) des efforts sont réclamés par les populations locales, il est à noter qu'en matière d'équipements scolaires par exemple, la montagne ne souffre d'aucune insuffisance.

Pour les équipements sanitaires, le réseau assurant les soins qui ne relèvent pas de l'urgence ou de la spécialisation répond largement aux besoins et couvre rationnellement le territoire communal.

Connectée au réseau routier par une route nationale qui la traverse sur son flanc gauche, Djimla qui se trouve au cœur du Tell ne peut être considérée comme une commune enclavée.

L'électrification rurale qui a fait un bond aussi bien quantitatif que qualitatif a amené l'électricité dans plus de 90 % des foyers de la commune. Elle ne constitue plus un élément de différenciation du niveau de développement.

La téléphonie mobile tout comme l'antenne parabolique qui équipe 50 % des maisons contribuent largement à briser l'isolement de ces contrées tant dans le domaine de la communication que celui de l'information.

Les hommes circulent aisément en montagne, en prenant leur temps et en utilisant à chaque fois le moyen le plus adapté au relief : lorsque la route s'éclipse c'est la traction animale qui prend le relais.

Depuis peu, des entreprises de jeunes bénéficiant des aides de l'Etat, ont investi ce créneau, mettant à la disposition des populations de la montagne un parc roulant adapté (véhicules légers) qui assure des liaisons jusque là inexistantes.

L'autre aspect de la mobilité est l'émigration définitive qui n'est autre chose que l'expression du délestage de la surcharge humaine qui pèse sur ce milieu. En une décennie, entre 1987 et 1998, la commune a vu plus de 17 % de sa population partir s'installer ailleurs.

L'habitat rural traditionnel, de montagne ou de plaine, est la maison basse mais depuis peu on assiste à l'intrusion dans les campagnes de la maison à étage.

Djimla n'échappe pas à cette tendance et les transformations, partielles ou totales, entreprises sur l'habitat tendent vers un standard : le « cube de béton » à étage. Ainsi, la tuile traditionnelle cède le pas à la dalle en béton et la maison s'ouvre désormais vers l'extérieur par ses fenêtres et ses balcons.

En somme la montagne abandonne progressivement son architecture séculaire et adopte le modèle urbain avec sa morphologie et ses matériaux de construction.

Tout en conservant la double fonction résidence/élevage, caractéristique de la maison rurale algérienne, avec les transformations entreprises, de nouvelles fonctions affectent désormais le logement.

Avec la montée à l'étage de la fonction résidentielle, le rez-de-chaussée, s'il n'est pas réservé au bétail, est occupé par un commerce.

Djimla, commune médiane géographiquement et économiquement, subit un véritable enfermement physique, qui en a fait un conservatoire dont l'évolution, depuis toujours, est lente.

Pourtant, des changements visibles sont en cours qui transforment l'habitat, ouvrent l'économie, développent les réseaux et favorisent la mobilité des hommes et des biens.

Les changements et évolutions sont, certes volontaires et révèlent l'extraordinaire capacité d'adaptation des communautés locales, même s'ils sont porteurs de menaces sur des équilibres séculaires. Depuis peu ces derniers sont

au bord de la rupture. Ils risquent de mettre à mal, si ce n'est déjà fait par certains endroits, l'organisation sociale et économique de régions entières.

TELL ORIENTAL

PERMANENCES

CHANGEMENTS

LE MILIEU

Déterminisme physique. Rôle de la pente et du réseau hydrographique. Pressions sur le milieu (pluviométrie, hommes, animaux)

LES HOMMES

Maintien de densités élevées. Population autochtone. Habitat organisé en mechtas. Faculté d'adaptation à l'environnement

Descente, glissement de la population vers les piedmonts et les bassins. Tendance au regroupement en agglomérations.

LA TERRE

Prépondérance de l'appropriation « melk ». Morcellement de la propriété. La terre n'est pas considérée comme un produit marchand.

Conséquence de ce glissement : les terres agricoles subissent l'empiètement du bâti qui se multiplie. La spéculation foncière s'introduit.

LES CULTURES

Production diversifiée mais extensive. Importance des céréales (tradition d'autarcie). Rôle clé du jardin verger dans l'agriculture familiale. Agriculture « durable », en symbiose avec la nature

Augmentation des surfaces en céréales et en maraîchage. Augmentation des rendements céréaliers. Moins d'autoconsommation et plus de commercialisation des produits agricoles.

L'ELEVAGE

Elevage, activité de base. Bovin, animal roi. Règle : possession de plus d'un troupeau

Introduction du mouton malgré des conditions physiques défavorables (pour la viande). Abandon de la chèvre.

L'HABITAT

Conservation de l'habitat rural traditionnel sur les versants et les piedmonts, en zone éparse. Conservation des attributs ruraux (bergerie, parcelle vivrière), associés aux éléments modernes, en agglomération. Logement en propriété.	Adoption de matériaux de construction « urbains », de la maison à étage(s) à plusieurs pièces. Logement rural : se modernise, en bon état. Transformations globales ou partielles.
---	--

SES FONCTIONS

Fonction de résidence domine toujours, associée à l'élevage.	Développement de la fonction commerciale.
--	---

LES BIENS DURABLES

Acquisition en hausse du véhicule (promotion sociale), du téléviseur (ouverture sur le monde) et de la cuisinière (confort)

L'ORGANISATION TERRITORIALE

Juxtaposition des zones de vie et des axes hydrographiques. La limite du sous bassin versant s'impose et contrarie le découpage administratif	L'agglomération est un élément de structuration du territoire. La micro urbanisation influe sur la répartition de la population, la mobilité et l'intégration de la commune dans la région.
---	---

LA SYNTHESE

Hamala : espace montagnard immuable dans ses structures, marqué par les déterminismes physiques et par la tradition (propriété en indivision, morcelée ; pratique agricole séculaire, agriculture vivrière etc.). En état de pauvreté, marginalisé.	Hamala : espace ouvert, avec diffusion des éléments de progrès, des modèles urbains. Dynamique dans ses activités (développement de l'économie marchande, accroissement des rendements, introduction d'un tertiaire urbain). Dynamisme symbolisé par la modernisation de l'habitat et la mobilité. Espace émergent.
--	--